L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 22 Saint-Boniface, le vendredi 7 septembre 1984



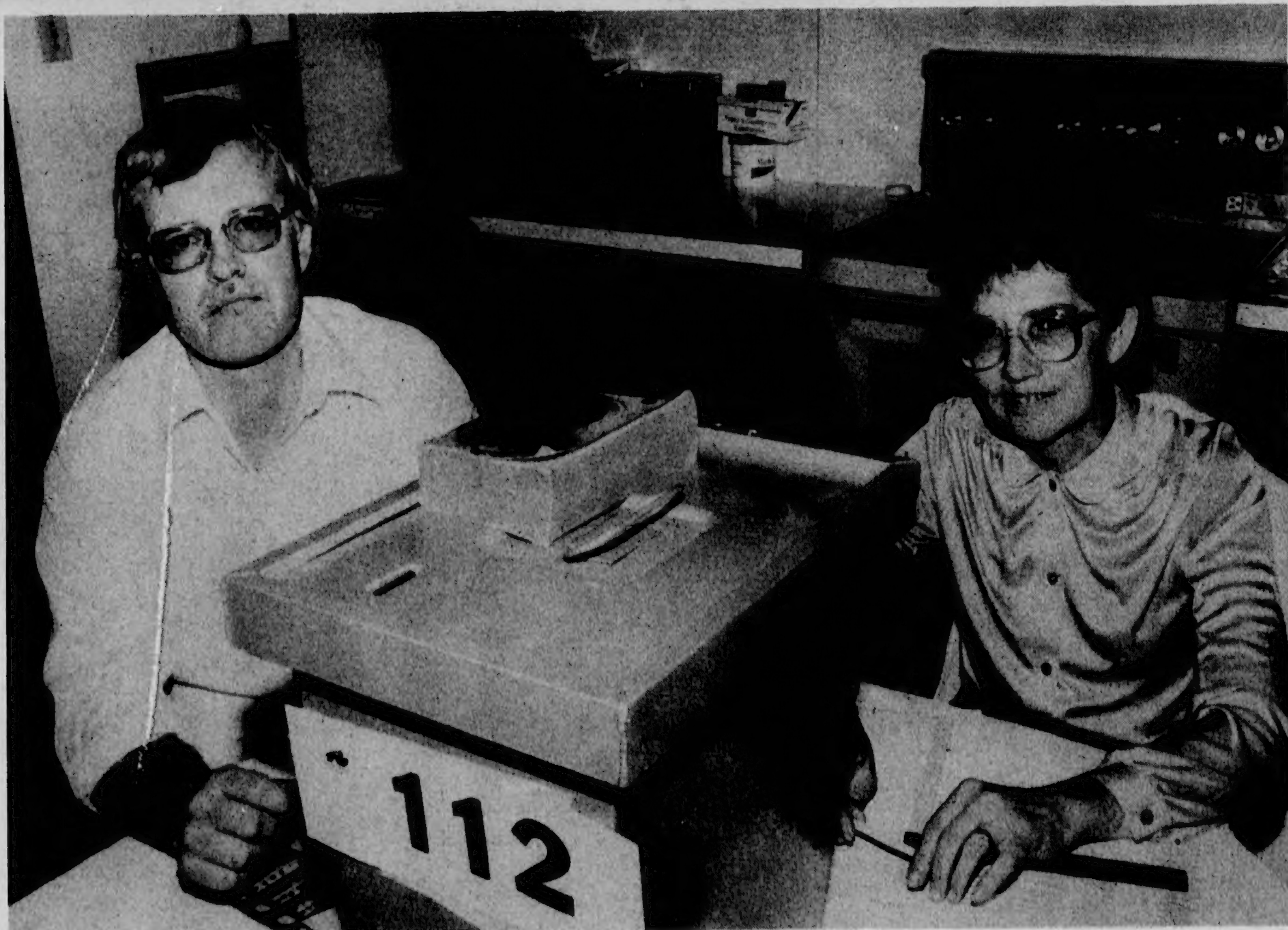
Élection très spéciale

Saint-Boniface a viré bleu et un exubérant Léo Duguay fera partie du prochain gouvernement (photo ci-contre).

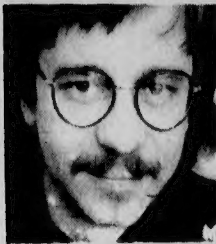
Sur l'autre photo, un bureau de scrutin improvisé dans une résidence du comté de Provencher, où Jake Epp a obtenu une écrasante majorité.

Section spéciale

Jean-Paul II sera parmi nous dans dix jours. *Voir pages 10 à 20.*



La Milamanie est presque terminée



Jean-Pierre Dubé

OPINION

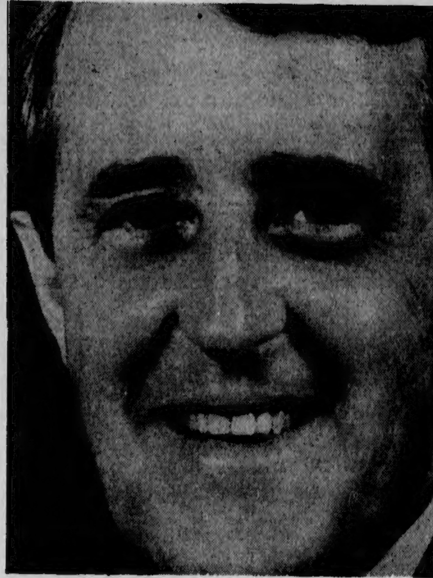
Les Canadiens et les Canadiennes n'ont jamais été plus heureux, politiquement parlant, au lendemain de l'élection de la plus écrasante majorité de l'histoire du pays. Le futur premier ministre du Canada, Brian Mulroney, sera intronisé, paraît-il, le 17 septembre. Et un cabinet sera assemblé...

Ce qui est certain, c'est que le député de Saint-Boniface aura comme lourde tâche de négocier les subventions annuelles pour les groupes francophones, lui qui trouvait regrettable il y a une semaine une éventuelle faillite de la SFM.

Avec Mila et les trois enfants, le PM pourra redécorer le 24 Sussex à partir du 1er octobre, vider son bureau somptueux de Bay Street et ramener à Ottawa les tentes roulottes aménagées temporairement à Central Nova et à Baie Comeau.

Les choses ne seront plus jamais pareilles dans la capitale nationale. Certains hauts fonctionnaires ont déjà pris le large alors que d'autre se préparent à se mettre à genoux. C'est évident que le nouveau PM aura du choix. Peut-être trop.

Il faudra bien créer une cinquantaine de postes au cabinet conservateur. Avec la chance qu'a connue Saint-Boniface dans l'histoire récente,



Le Pm Brian Mulroney

on peut s'attendre à ce que Léo Duguay soit nommé sous-secrétaire dans un nouveau ministère, peut-être celui de la Concertation, un mot-clé entendu plus souvent que Finances, Énergie et Environnement dans la récente campagne.

Ainsi, c'est confirmé: notre secrétaire d'État préféré, Serge Joyal, fera un pénible retour à la vie privée, comme une autre douzaine de ses collègues du cabinet Turner. Dans l'opposition, Pink Lloyd Axworthy devra se contenter de donner des subventions sous forme de promesses.

Si les événements ont mal tourné pour les libéraux, il en va de même pour le parti rhinocéros. À Montréal, les candidats se sont toutefois réjouis d'une baisse de 1.1 à 1.0 du vote populaire à l'échelle nationale.

À Montréal également, il y a Pierre Trudeau qui doit ricaner. La tradition bilingue qu'il a établi à l'échelle du pays va chatouiller les susceptibilités des bleus dans l'Ouest et en Ontario, eux qui pensaient former un gouvernement essentiellement anglophone. La Milamanie est presque terminée et les problèmes à Brian ne font que commencer.

Il reste dans le fin fond de l'Ouest, un député libéral: John Turner, qui pourra grâce à sa victoire dans Vancouver-Quadra rester chef du parti. Il voudra reconstruire sa formation! Pendant que Brian et Mila paraderont en compagnie de Jean-Paul II et Elisabeth II, M. Turner prendra des cours: Comment arrêter de bégayer en public; comment arrêter de se racler la gorge en public; comment développer un rire authentique en public.

Il paraît que Joe Clark se spécialise dans ces domaines, lui qui pourra, si les rumeures sont justes, continuer à planifier des déménagements d'ambassade, comme ministre des Affaires extérieures.

Ce qu'on l'aime notre Joe, avec sa modestie gênante et son rare sens de l'humour.

Au fait, on aime tout ce qui est bleu (ça va passer!). Le Canada est bleu, l'Amérique est bleue, l'amour est bleu. Même les Bombers sont bleus. Donc, on vote aussi pour la Coupe Grey.

Jean-Pierre DUBÉ

Le bilinguisme a affecté le vote manitobain

Ce qui devait arriver est arrivé: les progressistes conservateurs ont remporté 211 sièges au niveau national (comparativement à 103 en 1980), enregistrant un balayage encore plus impressionnant que celui de John Diefenbaker en 1958. La moitié des ministres libéraux du bref gouvernement Turner sont redevenus des simples citoyens, les libéraux dans 16 des 17 circonscriptions qui ont écopé du patronage Trudeau-Turner de dernière minute, sont tombés victimes.

Alors que les libéraux conservaient mardi 40 sièges, (sur les 147 de 1980) les néo-démocrates d'Ed Broadbent ont réussi à percer en Ontario pour un score national de 30 sièges, (32 en 1980) malgré plusieurs revers dans l'Ouest, dont trois au Manitoba. Terry Sargeant a été défait dans Selkirk-Interlake, Laverne Lewecky dans Dauphin-Swan River, et Lissa Donner dans Winnipeg-St. James.

Ainsi, les conservateurs de Brian Mulroney ont réussi quatre gains au Manitoba. Le 4e, à Saint-Boniface, a entraîné la défaite du député libéral Robert Bockstael aux mains de Léo Duguay. Ce fut une victoire relativement facile pour le candidat conservateur, laissant le néo-démocrate Armand Bédard en 3e position dans le comté.

Voici comment sera représenté le Manitoba à Ottawa: Sur 14 sièges, 9 sont PC, 4 néo-démocrates et un libéral, celui de Lloyd Axworthy dans Winnipeg-Fort Garry.

Les observateurs expliquent la déroute libérale de nombreuses façons: les nominations de dernière minute qui ont porté 17 libéraux à des postes de préférence; le déclenchement prématuré de l'élection fédérale; le manque d'organisation dans la vieille machine libérale; et finalement, un chef mal à l'aise dans son nouveau rôle, comme on l'a vu lors des débats télévisés. M. Turner a miraculeusement été élu dans Quadra.

Les électeurs du pays, et surtout du Québec, ont voulu du changement. Et c'est Brian Mulroney, le chef tory qui a le mieux profité de l'humeur du pays avec ses messages d'espoir à la Ronald Reagan. Les Québécois ont donc décidé de rester au pouvoir, comme ils l'ont été dans les vingt dernières années, en accordant leur confiance à une nouvelle équipe de 59 députés conservateurs.

Contrairement à ce qui avait d'abord été prévu, les néo-démocrates n'ont pas mordu la poussière, sauf au Manitoba, ce que les commentateurs imputent à l'impopularité de l'administration Pawley, à la suite de la récente querelle linguistique. Cette même question a permi au parti *Confederation of Regions* d'enregistrer près de huit pour cent du vote populaire dans la province.

L'équipe d'Ed Broadbent a pu résister au raz de marée tory, d'après les observateurs, en s'affichant comme le parti de la continuité, le parti dont les positions du passé demeureront.



QUAND JE LUI AI DIT QU'IL N'AVAIT PAS DE CARRIE... IL S'EST ÉVANOUI !!



Saint-Vital procède avec l'éducation sexuelle

La division scolaire de Saint-Vital a remis le feu aux poudres en allant de l'avant avec l'enseignement, dès cet automne, du programme facultatif d'éducation familiale et sexuelle. Ceci malgré la décision de la ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, de retirer la matière explosive des écoles manitobaines. La confusion et l'incertitude persistent et le débat se poursuit.

Les opposants s'en prennent non seulement au contenu mais accusent que toutes les valeurs morales y sont mises en question, qu'un laisser-aller est préconisé et qu'une pédagogie purement humaniste est utilisée.

Les partisans du programme à Saint-Vital restent convaincus: ils maintiennent que des bruits erronés ont circulé concernant le contenu et la méthodologie. Le programme ne contient rien d'offensif, croient-ils, valorise la famille comme unité de base sur laquelle est fondée notre société et encourage la communicaiton parents-enfants. Les faits sont enseignés et les parents ont la responsabilité de transmettre les valeurs voulues à leurs enfants.

Selon Alex Boyd, surintendant adjoint de la division scolaire de Saint-Vital, les projets d'essai l'année dernière ont été un succès. "Les 500 participants ont été très satisfaits et aucun parent n'a retiré son enfant du programme. Je reçois six ou sept appels par jour de parents en faveur du programme et un appel de parents intéressés à en savoir d'avantage. Seulement Vivian Laukkanen s'est opposée."

D'après Vivian Laukkanen, le programme actuel est inacceptable pour plusieurs raisons: il n'est pas adapté à l'âge des enfants; tous genres de points de vue y sont présentés sans offrir aucune ligne de conduite morale; le contenu est trop explicite; l'approche humaniste est prônée. L'opposante, cependant avoue n'avoir jamais étudié le programme en question.

Étouffer le programme

"On a proposé d'expliquer le programme et répondre aux questions afin de dissiper les mésententes et les inquiétudes des parents, lors d'une réunion organisée par Vivian Laukkanen, a commenté Alex Boyd. Certains ne semblent pas comprendre que le programme est composé de plusieurs volets tels que la santé, la physiologie, la communication, l'image de soi, les relations humaines, le bien-être socio-affectif. L'éducation sexuelle et familiale n'est qu'une partie facultative du tout."



Linda Clark: Le rapport parents-enseignants a été formidable!

"Cependant on s'est fait dire carrément qu'aucun éclaircissement n'était nécessaire car la réunion n'avait pas été organisée, comme session d'information, mais pour étouffer le programme."

L'organisatrice a offert trois raisons pour ce refus: il était temps de présenter l'autre côté de la médaille; la réunion n'avait pas été conçue comme un débat; le temps prévu permettait seulement la présentation de l'organisation *People's Education Policy* (PEP).

"Ils (les commissaires et les administrateurs) ont pu assister à l'assemblée comme tout le monde. Par contre, nous leur avons demandé d'écouter et de ne rien dire. Ils ont eu trois ans à s'expliquer," a lancé l'ooposante.

Et qui est PEP?

"C'est une organisation qui, d'après sa constitution, s'oppose au départ à tout enseignement par l'école de l'éducation familiale et sexuelle aux étudiants, a expliqué Alex Boyd.

Selon une parente, Jeannine Smigelski, qui a assisté à la réunion, une session d'information aurait grandement profité non seulement aux organisateurs de la réunion mais aussi à PEP.

"Ils étaient mal renseignés et ont choisi de présenter des phrases et situations du programme hors de leur contexte. Leur but a été d'enflammer d'autres parents et de propager l'ignorance. Ils n'ont rien compris de la philosophie du programme."

Et quel est la philosophie du programme?



Vivian Laukkanen: Peut-on se permettre les heures de cours pour l'enseignement de l'éducation familiale et sexuelle?

"Nous enseignons les 3 R: respect, responsabilité, raison, a expliqué Zoya Osipova, une enseignante à l'école Victor Wyatt qui a participé au projet pilote l'année dernière. Nous présentons les faits, les parents y attachent les valeurs qu'ils veulent. Nous n'imposons pas nos valeurs aux étudiants."

L'abstinence encouragée

"C'est absurde de penser qu'on encourage l'activité sexuelle chez les adolescents ou l'avortement comme moyen de contrôler les naissances. On n'encourage pas non plus les étudiants de remettre en question les valeurs parentales."

"Nous offrons un point de repère pour initier le dialogue parents-enfants. Ce dialogue est confidentiel et aucun feedback n'est demandé de la part des étudiants ou des parents."

Une parente, Linda Clark, appuie le programme et les enseignants: "Ma fille a participé au programme. Ce fut une expérience très enrichissante pour nous deux. Les profs ont enseigné les faits sans jamais imposer leurs opinions ou tenter de détruire les valeurs des parents. Et jamais ont-ils préconisé le laisser-aller."

"Ils ont fourni l'occasion d'initier le dialogue sur les questions parfois difficiles entre parents et enfants. Ce programme a fourni le point de départ pour y arriver."



Zoya Osipova: Les enseignants sont convaincus de l'importance du programme.

"Le rapport entre les enseignants et les parents a été formidable. Les profs ont tout fait pour nous garder au courant: lettres, memorandum, sessions d'information, explication du contenu à l'étude. On avait même accès au plan de leçons. C'est aux parents de s'engager et de participer à l'éducation de leurs enfants."

Un membre du comité de parents de Saint-Vital avoue que l'éducation familiale et sexuelle est une matière délicate. Pour cette raison, Barbara Cape est en faveur du programme: "Beaucoup de gens se sentent mal à l'aise dans des discussions portant sur la famille et la sexualité. Il est important de créer un lien entre le foyer, l'école et la communauté. Après une étude du programme, les parents réticents, se sont rendus compte de sa valeur et de son utilité."

Afin de corriger une série d'erreurs propagée par les médias et l'organisation *People's Education Policy*, deux exemplaires complets du programme sont à la disposition des parents dans toutes les écoles de Saint-Vital, a fait savoir Alex Boyd. Les parents pourront étudier le programme sur place ou l'emporter au foyer en soirée.

"Et j'insiste sur le mot complet: films, transparents, notes du professeur, programme. Ceux qui choisiront de l'étudier se rendront vite compte qu'il n'y a rien de sinistre, malsain ou secret."

Gisèle CHAMPAGNE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

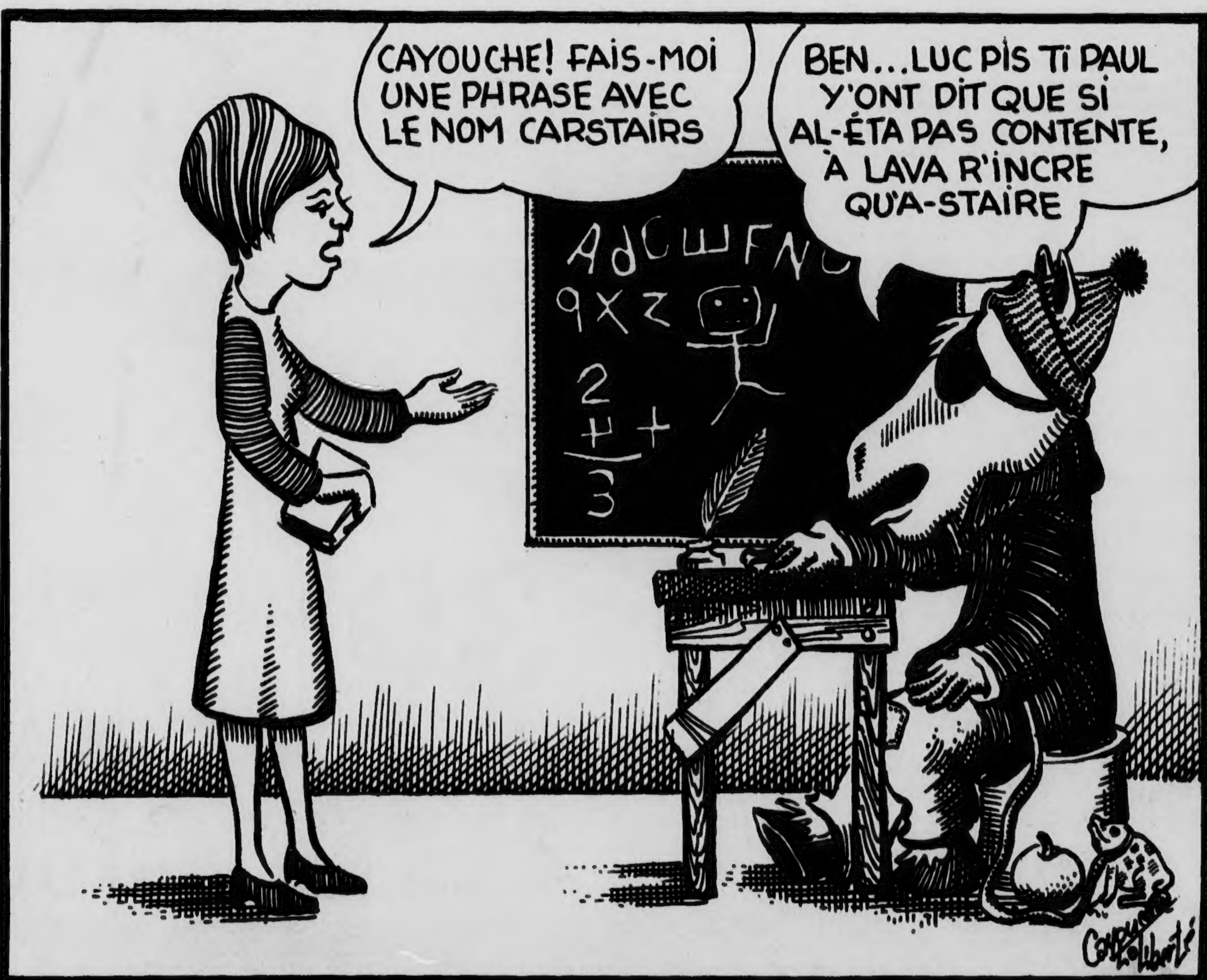
L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Lettres à LA LIBERTÉ

Les parents invités à boycotter l'éducation sexuelle

La nécessité de donner aux enfants et aux jeunes "une éducation sexuelle positive et prudente" est un fait reconnu par la grande majorité des parents.

Nous, Évêques catholiques du Manitoba, sommes du même avis. D'ailleurs, plusieurs documents officiels de l'Église, à ce sujet, ont récemment présenté cette même vision. Nommons entr'autres: "Familiaris Consortio", "La Charte des droits de la famille", et "Orientation éducative sur l'amour humain." Tous ces documents insistent sur le rôle fondamental et premier des parents en ce qui regarde l'éducation sexuelle de leurs enfants. C'est la nature même de l'éducation sexuelle, délicate et complexe, qui l'exige. Cette nature délicate et complexe de l'éducation sexuelle devrait donc faire l'objet d'une attention particulière de l'école, lorsqu'elle est "chargée d'aider et de compléter l'oeuvre des parents."

C'est dans ce contexte que nous avons fait connaître au Ministère de l'Instruction publique du Manitoba notre inquiétude au sujet du programme d'éducation sexuelle tel que proposé pour les écoles de la province. Nous avons examiné, documents en mains, ce programme d'éducation sexuelle que la Commission scolaire de Calgary a développé et qui est connu comme le "Calgary Program". C'est ce programme qui a été mis à l'essai, depuis un an, dans diverses écoles du Manitoba.

Il est vrai que les autorités du Ministère de l'Instruction publique ont admis qu'il faudra effectuer une révision substantielle du programme en question si on veut le rendre acceptable aux Manitobains. Nous reconnaissons la bonne volonté du Ministère qui se dit disposé à accueillir suggestions et commentaires de notre part ainsi que d'autres groupes de citoyens. Mais en même temps, nous déplorons le fait que des divisions scolaires vont introduire ce programme dans leurs écoles avant toute vraie révision et sans consultation adéquate des parents. C'est là un sujet de préoccupation profonde.

De plus, notre analyse du "CALGARY PROGRAM" nous porte à croire qu'une révision satisfaisante de ce programme s'avérera impossible. En effet, l'objectif que le programme poursuit c'est que l'étudiant(e) choisit ses propres valeurs, i.e. décide par lui-même (elle-même) ce qui est bien ou mal, bon ou mauvais. Le programme utilise des méthodes pédagogiques qui ont pour effet de modifier profondément le comportement de la personne. Ces méthodes ont le pouvoir de miner les valeurs morales et les attitudes que les parents s'efforcent d'inculquer à leurs enfants. C'est une approche purement humaniste et sécularisté qui consiste à nier l'existence du bien et du mal comme valeurs morales. Le critère devient la seule préférence subjective. On avertit d'ailleurs les professeurs d'être bien attentifs à ne porter aucun jugement de valeur.

C'est une approche inacceptable. En effet, elle érige en principe qu'il n'y a aucune différence morale entre, par exemple, le respect de la vie et le meurtre, la vérité et le mensonge, l'honnêteté et le vol, etc. Ainsi en serait-il de toute méthode d'enseignement, qui encouage l'étudiant à décider par lui-même de choisir la fornication, l'adultère, l'avortement, etc., sans référence à la valeur morale de ses actions? Un professeur peut-il laisser à ses élèves la liberté de proclamer 2+2=? Il y a du bien et du mal, et le processus éducationnel de l'enfant doit en tenir compte. Le contraire n'est qu'une négation de la moralité de l'acte humain et ne peut que causer un tort incalculable et irréparable à la personne humaine et à la société.

Le guide du Professeur, "Teacher's Notes", tant au niveau élémentaire qu'intermédiaire, favorise la vision d'une sexualité humaine démunie de tout principe moral et de toute considération morale. La personne humaine y est réduite à l'état d'un être animal à la merci de ses impulsions biologiques. La seule norme de comportement sexuel proposée est basée sur la notion "de la préférence personnelle". Non seulement cette approche contreditelle l'enseignement de l'Église qui prône "une croissance personnelle responsable dans la sexualité humaine" mais elle contredit la conception saine de la dignité et de la valeur de la personne humaine. C'est une lacune fondamentale qui rend le programme inacceptable à la pluaprt des parents.

Pour un Catholique, l'enseignement de l'Église au sujet de l'adultère, la fornication, la masturbation, la contraception, l'homosexualité et l'avortement, demeure ferme et constant. Selon l'Église, ces déviations sexuelles constituent un "désordre moral grave" qui détruit la vraie signification et la valeur profonde de la sexualité humaine.

"Dans le climat actuel de désarroi moral" nous avons le devoir d'amener les jeunes "à la connaissance et à l'estime des normes morales comme garantie nécessaire et précieuse d'une croissance personnelle responsable dans la sexualité humaine". Nous ne pouvons pas accepter, que ce programme puisse répondre à ces objectifs. Nous devons déconseiller les parents de permettre à leurs enfants de participer à ces cours. Le nombre croissant d'éducateurs, de professionnels et de parents qui désavouent le "CALGARY PROGRAM" nous réconforte (Cf Free Press, 18 août 1984)

C'est une tâche essentielle et urgente que de procurer à notre jeunesse une éducation sexuelle positive et prudente. C'est pourquoi nous invitons à de nouvelles initiatives les parents, les paroisses, les professeurs, les professionnels et les législateurs.

Maxime Hermaniuk, c.ss.r.
archevêque Métropolite des Ukrainiens

Paul Dumouchel, o.m.i.
archevêque de Keewatin-Le-Pas

Antoine Hacault
archevêque de Saint-Boniface

Adam Exner, o.m.i.
archevêque de Winnipeg

Omer Robidoux, o.m.i.
Évêque de Churchill-Baie d'Hudson

Myron Daciuk, o.s.b.m.
Évêque auxiliaire des Ukrainiens à Winnipeg

Note: Au cours de la rédaction de ce texte, nous apprenons avec satisfaction que le ministre de l'Instruction publique, Mme Maureen Hemphill, a décidé de reporter à plus tard l'introduction de ce programme. (Cf. Free Press, 18 août 1984, page 1).

Nous apprenons du Bureau de l'éducation française (BEF) qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, de programme d'éduation familiale et sexuelle disponible pour l'enseignement en français.

Le BEF nous indique également qu'il s'apprêtait à s'engager dans le processus de l'élaboration d'un programme différent, et il nous assure que cette démarche respectera les préoccupations exprimées dans notre lettre pastorale, spécialement dans sa troisième partie.

De ma part, je veux assurer l'équipe du BEF de notre entière collaboration en cette tâche délicate.

Antoine Hacault
archevêque

Lettres à LA LIBERTÉ

Notre société ne protège plus l'innocence de l'enfant

M. le rédacteur,

Mon ministère est à élaborer une documentation de base pour un programme facultatif sur l'éducation familiale lequel pourra, si les parents et les commissions scolaires le décident, être enseigné dans les écoles.

Nombre d'individus ont généré une certaine confusion et continuent à éveiller l'inquiétude et les soupçons en insinuant que le contenu de ce nouveau programme est inacceptable et les méthodes d'enseignement mauvaises. Il n'en est rien

Lorsque nous avons eu l'occasion de participer à des réunions publiques ou de rencontrer des groupes intéressés, nous avons pu, non seulement dissiper des malentendus mais avons aussi reçu de l'appui quant à notre initiative.

De même, dans les quatre divisions scolaires où mon ministère a mis à l'essai un programme provisoire d'éducation familiale de janvier à juin 1984, élèves, parents et enseignants ont été enthousiastes.

Nombre d'accusations irresponsables ont été faites sur le contenu du programme provisoire facultatif. Certains ont affirmé, entre autres, que le programme préconisait l'activité sexuelle chez les jeunes et que les méthodes d'enseignement recommandées étaient celles de psychologues-cliniciens.

Aucune de ces accusations n'est vraie. Le programme manitobain ne contiendra pas d'information sur les relations sexuelles bucco-génitales, l'homosexualité et la bisexualité. Il n'encouragera pas non plus les enfants à avoir des rapports sexuels. Il soulignera le fait que l'abstinence est ce qu'il y a de mieux pour les jeunes et insistera sur la prévention des maladies transmises par les rapports sexuels et la protection contre les agressions sexuelles.

Je tiens aussi à assurer le public que seulement des méthodes courantes seront utilisées dans l'enseignement du programme. Les enseignants devront suivre une formation spéciale dans le domaine de l'éducation familiale. Les méthodes d'enseignement comme "Behavior Modification" et "Value Clarification", ne sont pas acceptables et ne seront pas utilisées au Manitoba.

La préparation des enseignants aura, entre autres, comme objectif, de permettre une collaboration étroite et une meilleure communication entre ceux-ci et les parents afin qu'ils puissent définir et transmettre des valeurs que nous pouvons tous accepter, tels le sens des responsabilités, l'honnêteté et le respect d'autrui. Cette formation permettra aux enseignants de reconnaître la grande importance du rôle des parents lorsque l'on traite de sujet épineux comme l'éducation familiale.

Nous nous assurons que l'enseignement du programme se déroulera de manière adaptée à l'âge des élèves. J'ai demandé au personnel de mon ministère d'être particulièrement attentif sur ce point.

Depuis toujours, les commissions scolaires du Manitoba ont été libres de mettre sur pied leurs propres programmes d'éducation familiale. C'est ainsi que plus de vingt divisions ont actuellement un tel programme.

Les programmes conçus par ces divisions scolaires sont en général très bons, cependant le nombre inquiétant de maladies transmises par les rapports sexuels, de grossesses chez les adolescents, ainsi que l'opinion publique, démontrent clairement qu'il est grand temps que le ministère de l'Éducation élabore, pour le Manitoba, un programme officiel d'éducation familiale.

Le programme sur lequel travaille le personnel de mon ministère nécessite la participation des parents. Ceux-ci ont le droit:

1) d'être prévenus immédiatement si l'école prévoit enseigner un programme d'éducation familiale;
2) d'étudier les matériels didactiques;
3) de rencontrer les enseignants pour discuter avec eux;
4) d'approuver ou de changer le/une partie du programme;
5) de refuser que leurs enfants suivent le programme, s'ils le jugent inacceptable;
6) d'être tenus au courant du déroulement du programme,

Les réactions des participants aux réunions publiques, les sondages, les résultats des mises à l'essai, ainsi que l'appui des membres du corps enseignant et des spécialistes de la santé, démontrent clairement que la province a besoin d'un bon programme d'éducation familiale.

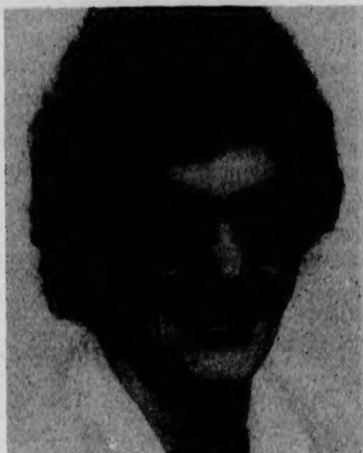
Les médias d'information ne cessent de bombarder nos enfants de messages à caractère sexuel. Nous ne pouvons plus compter sur notre société pour respecter et protéger l'innocence de l'enfant. Nous sommes nombreux à trouver inquiétants le grand nombre d'agressions sexuelles à l'endroit des enfants, l'accroissement de la violence dans les familles et le nombre de foyers brisés, ainsi que l'augmentation des grossesses et des maladies transmises par les rappports sexuels chez les adolescents.

Nous avons besoin de l'aide de tous les enseignants, des membres de la profession médicale, des parents, des groupements communautaires et des autorités religieuses pour aider nos jeunes à faire face aux questions épineuses et aux multiples pressions qui les affrontent quotidiennement.

Je crois que c'est en s'intéressant activement aux programmes scolaires que les parents peuvent se prononcer sur ce qu'ils souhaitent que leurs enfants apprennent. je suis convaincue que lorsque les parents pourront étudier le matériel didactique du cours en question, ils le trouveront admissible et approprié.

Maureen Hemphill
Ministre de l'éducation
Winnipeg, Manitoba
Le 29 août 1984

NOMINATION



Annette Roy

Les guides du District du Manitoba sont heureuses d'annoncer la nouvelle commissaire du district Mme Annette Roy.

Un concensus ministère/évêques improbable

Pour ramener du calme et apaiser les soucis du public, la ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, a rapporté à plus tard l'introduction du programme d'hygiène contenant des volets sur l'éducation familiale et sexuelle. Son ministère est chargé de ré-écrire le programme pour mieux répondre aux besoins du Manitoba.

Les archevêques du Manitoba se disent très satisfaits de la décision (voir la lettre des évêques.) S'attaquant à l'approche purement humaniste et sécularistе qui consiste à nier l'existence du bien et du mal comme valeurs morales et aux méthodes pédagogiques qui ont pour effet de modifier profondément le comportement de la personne." Ils avaient déconseillé la participation des enfants au programme.

De son côté, la ministre de l'éducation a démenti les rumeurs et les commentaires faux qui ont été véhiculés au sujet du nouveau programme. "Les méthodes d'enseignement comme "Behavior Modification" et "Value Clarification", ne seront pas utilisées au Manitoba... il ne contiendra pas d'information sur les relations sexuelles bucco-génitales, l'homosexualité et la bisexualité."

La division scolaire de Saint-Vital est entre deux feux. D'après les résultats des projets pilotes, la réaction des étudiants et l'enthousiasme des enseignants et parents, la division a pris l'initiative de présenter le programme dans ses écoles cet automne.

Cependant, la division scolaire Winnipeg # 1 s'est inclinée devant les pressions. "C'est une décision regrettable, mais la politique se mêle à tout," a commenté Alex Boyd, le surintendant adjoint dans Saint-Vital.

Le Bureau de l'éducation française (BEF), a décidé pour le moment d'agir prudemment. "Les projets pilotes prévus pour le mois de février seront sans doute remis à plus tard, a confié Jules Comeault, le conseiller pédagogique en hygiène du BEF.

Nous espérons travailler conjointement avec la ministre, mais rien a été mis sur pied jusqu'à date."

Et bien que les évêques espèrent collaborer avec le BEF, rien de concret a été décidé non plus.

"La révision du programme est entre les mains d'un comité composé de clergé, profs, parents et administrateurs. Nous allons sûrement respecter les valeurs morales et religieuses des parents."

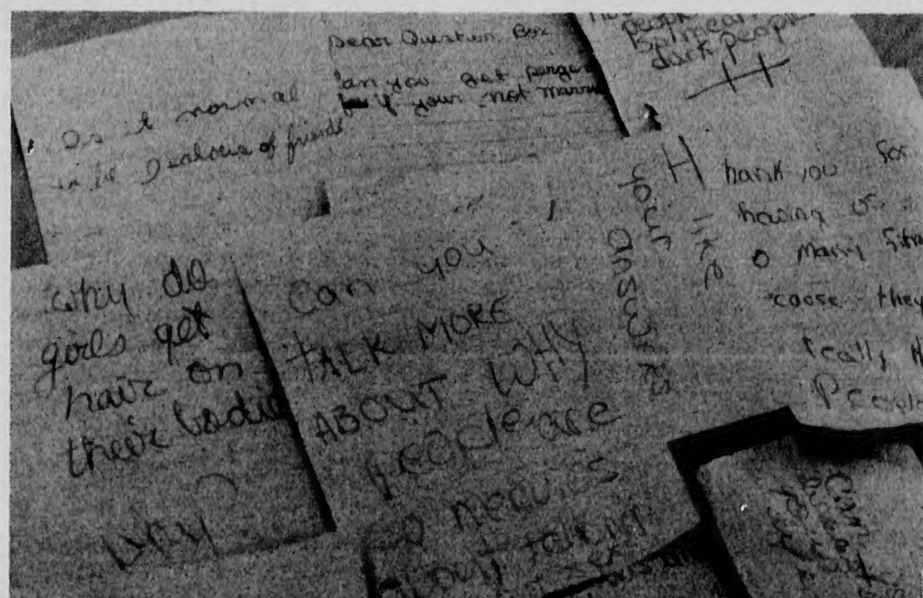
Une révision satisfaisante du programme de Calgary est-elle possible?

"Faut s'entendre sur le mot révision, a souligné Jules Comeault. S'il s'avère impossible d'adapter le programme selon les besoins du Manitoba on pourra créer notre propre matériel. Toutefois rien empêche qu'on s'inspire du programme du *Calgary Board of Education.*"

Selon Wayne Boyce, le directeur des communications au ministère le but est d'élaborer un programme acceptable à la majorité des parents manitobains. Pour ce qui en est d'un concensus entre le ministère et les évêques, il voit difficilement cette éventualité.

"Ce qui nous serait acceptable ne le serait pas forcément pour l'Église catholique. Nous ne voulons pas leur imposer nos valeurs et vice versa." Par contre, rien ne nous empêche de discuter de certains problèmes communs."

Gisèle CHAMPAGNE



La boîte à questions de la 6e année: un reflet de la réalité que vivent les jeunes d'aujourd'hui.

La prise de vue

Tightrope:
du nouveau, pas plus

Un ancien policier qui bouffe des galettes "chocolate chip" avant d'étrangler les chattes du vieux quartier de la Nouvelle-Orléans?...

Tightrope, de Richard Tuggle, avec nul autre que Clint Eastwood dans le rôle principal, n'est pas un portrait noir d'une ville américaine typique. Même si le réalisateur prend un plaisir abusif à sous-exposer le film.

Ce n'est pas non plus une analyse psychologique d'un père policier qui attache ses femmes-victimes avec des menottes pour "contrôler la situation".

Ce n'est pas un bon film. Même si le Clint s'est dépassé. Même si on sent moins le **toffe** que dans **Sudden Impact** ou dans les dizaines d'autres qui l'ont rendu populaire.

Le Clint paraît un peu maniaque dans **Tightrope.** Un peu paranoiaque aussi. C'est du nouveau. Pas plus.

Geneviève Bujold fait ce qu'on attend d'elle. Rien de plus.

Ce qui impressionne cependant, c'est l'interprétation donnée par les deux jeunes filles (les enfants du Clint).

Enfin, **Junglebook** demeure le seul film à Winnipeg cet été qu'on peut recommander sans réticence.

Au cinéma Northstar, interdit aux moins de 18 ans.



Clint Eastwood dans *Tightrope*.

En revenant de Régina

"Ça démontre qu'ils ne sont pas Dieu"



Roland Stringer

Le 5e QUART

"Je n'ai pas vu la partie. J'étais occupé à faire autre chose. Mais ça m'a surpris. Je pensais vraiment qu'il n'y avait rien à craindre avec Régina" réagit* Bernard Léveillée*, un des quarts de sofa franco-manitobains qui n'a pas eu la malchance de voir la défaite des Bombers par la Saskatchewan. 30 à 25.

Qui blâmer? C'est la question que les journalistes de la presse anglophone n'osent pas poser.

Le concensus semble être que les blessures étaient la cause de la victoire de la grosse machine verte, fière et toffe.

"McIver et Sturdivant n'étaient pas là. Cela a permis de mettre deux hommes sur des secondeurs comme Tyrone Jones et Delbert Fowler. Il n'y a donc pas eu de pression sur le quart des Roughriders" constate **Charles Laflèche.**

Michel Boucher attribue la défaite plutôt aux blessures durant la partie. "On en a vu 5 ou 6 tomber. On dirait que ça les a démoralisés."

Bien entendu, une décision de Cal Murphy qu'on doit questionner, c'est celle d'avoir fait jouer le quart de relève John Hufnagel durant toute la deuxième partie. Il faut croire que l'ancien des Riders voulait envoyer un dernier message aux fans de Taylor Field.

Pour les 2 000 Winnipégois présents, Hufnagel n'a sûrement pas inspiré la confiance...



Tony Norman a été légèrement blessé durant la partie contre la Saskatchewan. Ses deux collègues de la ligne défensive, John Sturdivant et Doug McIver, n'ont pas été aussi chanceux.

"Je ne comprends pas pourquoi Clements n'est pas revenu pour le quatrième quart. Est-ce qu'il était blessé?" questionne **Charles Laflèche.**

Bien que Clements n'ait pas été blessé, le choix du Coach Cal se défend: Régina frappait dur, pourquoi risquer de le blesser quand la partie paraissait "dans le sac?"

Comme l'observe **Léopold Sabourin**: "Il faut admettre que la Saskatchewan jouait bien. Ça frappait fort. La défense était en extase. Et les passes-pièges (screen pass) de Paopao marchaient bien."

Il reste que peu veulent donner la victoire aux voisins à l'ouest et préfèrent donner simplement la défaite aux Bombers.

"Les Bombers pensaient qu'ils l'avaient gagné avant d'arriver là. Au milieu de la saison comme ça je m'y attendais," soutient **Daniel Boucher. Jolly Turenne** est du même avis.

"C'était le temps de perdre. Ils n'étaient pas prêts psychologiquement pour celle-là. Ça leur fera autant de bien que la défaite au début de la saison contre Calgary. Ça démontre qu'ils ne sont pas Dieu. Ça va les secouer."

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Sur les talents de la jeunesse...

M. le rédacteur,

Je désire souligner l'action positive qu'entreprend le Conseil jeunesse provincial afin de planifier les fêtes de l'Année internationale de la Jeunesse en 1985. On lit souvent dans les médias des choses négatives ou de mauvaises nouvelles --En voici une bonne!

Le conseil d'administration du C.J.P. a su créer une organisation qui incorporait tous les niveaux de la population francophone avec but de signaler l'Année internationale de la Jeunesse. Je crois sincèrement qu'ils doivent être félicités et encouragés d'entreprendre un projet si grandiose et en même temps réunir tous les secteurs de notre communauté.

Leur plan d'action ne se dirige pas vers un gros party mais surtout de faire valoir les talents et la capacité d'organisation de notre jeunesse. Il me fait chaud au coeur de voir que la jeunesse est si forte que sous peu elle deviendra les adultes qui lutteront et garderont allumé le flambeau de notre langue et de notre culture.

Bon courage les jeunes et ne lâchez pas!

Adrien D. Moquin
Saint-Boniface, Manitoba
Le 28 août 1984

Pour l'histoire d'Otterburne

M. le rédacteur,

Comme vous savez déjà, la paroisse de Saint-Viateur d'Otterburne fête son jubilé d'or cette année. Pour souligner cet événement, quatre personnes ont entrepris d'écrire l'histoire d'Otterburne. Cependant, pour compléter l'historique de la paroisse, il nous manque de l'information importante.

Lors d'un changement de curé, le "Codex historicus" (journal de paroisse tenu par les curés) fut prêté, par erreur, à quelqu'un.

Par l'entremise du journal, La LIBERTÉ, les auteurs font appel aux lecteurs. Si quelqu'un connaissait le lieu où se trouve ce journal, cette personne ou ces personnes sont priées d'entrer en communication immédiatement avec:
Evelyne Beaudoin
C.P. # 88
Otterburne, Manitoba
R0A 1G0
Tél.: 1-24-433-7637

Evelyne C. Beaudoin, coordinatrice
Otterburne, Manitoba
Le 4 septembre 1984

Après le football, le hockey?

M. Stringer,

Au nom d'une gang d'amateurs de football, je te félicite en ce qui concerne ta couverture des Bombers de Winnipeg. Mais, il n'y a qu'un problème! On aime le hockey aussi.

J'espère voir cet hiver au moins une page de couverture des Jets dans mon journal hebdomadaire. Après tout, il faut supporter nos deux équipes professionnelles également.

Peut-être que les Jets ne sont pas encore au même niveau de capacité dans le hockey comme les Bombers dans le football, mais ils méritent notre support.

Paul Robidoux
Saint-Boniface, Manitoba
Le 28 août 1984

Une erreur de calcul

M. le rédacteur,

Je crois qu'une erreur de calcul s'est glissée dans la lettre de Louise Cloutier publiée récemment dans La LIBERTÉ.

La signataire dit que "l'avortement... demeure une décision de la personne selon sa conscience".

Mais l'avortement concerne, il me semble, au moins deux personnes. C'est donc un problème social, non plus personnel. Partant, l'Église a le droit de se prononcer sur cette question.

Marcien Ferland
Porte-parole de la SCFP
(Société contre les fausses prémisses)
Le 2 septembre 1984

Section spéciale

LA LIBERTÉ

Qui est Jean-Paul II?

Carol Wojtyla est né le 18 mai à Wadowice, en Pologne, d'un père officier dans l'armée polonaise et d'une mère institutrice,

La guerre l'oblige à interrompre ses études de lettres à l'université Jagelion de Cracovie. Il est soumis au travail obligatoire d'abord dans une carrière, puis dans une usine de produits chimiques. Il se lance dans l'action clandestine et se compromet en voulant aider des Juifs; il doit demander refuge au Cardinal Sapieka qui le cache dans les caves de l'archevêché de Cracovie.

En 1942, Carol Wojtyla décide de devenir prêtre et il entreprend des études clandestines en théologie; il sera ordonné prêtre le 1er novembre 1946. Il est envoyé à Rome pour y poursuivre ses études et il y obtient en 1948 un doctorat en morale sous la direction du Père Garigou-Lagrange. Sa thèse portait sur St-Jean de la Croix.

De retour à Cracovie, il mène de front les études et l'enseignement. Il obtient un doctorat en théologie et il enseigne à l'Université catholique de Lublin et à la Faculté de Théologie de Cracovie. Il est en même temps aumônier des étudiants et collabore à plusieurs revues théologiques.

Dans la soirée du 16 octobre 1978, le Conclave, réuni pour élire un successeur à Jean Paul 1er, choisit le cardinal Carol Wojtyla, premier pape polonais. Il prend le nom de Jean-Paul II et, très tôt, l'Église apprend à connaître la riche personnalité du nouveau Pontife, élu à 58 ans.

Il se révèle un homme d'une grande culture intellectuelle (il parle couramment six langues) et surtout spirituelle. Il passera probablement à la postérité comme un pape courageux et ferme, d'une grande force morale. Ce pape, qui a passé une grande partie de sa carrière à lutter pour les catholiques aux prises avec des régimes marxistes, donne au monde l'image d'un homme fort et courageux, n'hésitant pas à poser des gestes qui interpellent le monde entier.

Le docteur, en matière de foi et de moeurs, s'est affirmé dans les trois encycliques qu'il a publiées: **Le Rédempteur de l'Homme, La Miséricorde Divine, le Travail Humain** et dans des documents importants comme celui qu'il a présenté sur la famille: "Familiaris Consortio". Il apparaît aussi dans les multiples allocutions, discours et homélies prononcés à Rome et, avec plus de relief encore, au cours des nombreux voyages pastoraux qu'il accomplit à travers le monde.

Depuis l'attentat du 13 mai 1981, sur la place St-Pierre, Jean Paul II continue ses tournées apostoliques. Plus que jamais, il semble mettre en pratique le mot d'ordre qu'il ne cesse de lancer: "N'ayez pas peur." Il a accompli des voyages apostoliques particulièrement difficiles, comme ceux qu'il a effectués en Amérique centrale, et surtout en Pologne.

Le Pape Jean-Paul II s'est toujours identifié aux pauvres et aux opprimés. Jusqu'ici, il s'est aussi fait le défenseur de la justice sociale et des droits de la personne. Une homélie prononcée à l'occasion d'une célébration eucharistique au Guatemala nous montre ses sentiments personnels à ce sujet; devant un demi-million de personnes il a déclaré: "Quand on écrase l'être humain, quand on viole ses droits, quand on commet de flagrantes injustices contre lui, quand on le soumet à la torture, qu'on le détruit, l'enlève ou viole son droit à la vie, on commet un crime et une offense grave contre Dieu".

Pour Jean-Paul II, il ne peut être question de valoriser l'homme, sans promouvoir la fraternité humaine, la paix, le désarmement, un nouvel ordre international fondé sur la promotion de l'homme plutôt que sur la domination. D'où ses interventions, tant à la tribune de l'ONU, en 1979, que dans ses messages aux diverses instances internationales et au peuple de Dieu: "Je ne serais pas fidèle à l'homme de notre siècle, je ne serais pas honnête en face de cette grande cause de l'homme que nous désirons tous servir, si je me taisais alors que je viens de ce pays sur le corps vivant duquel Auschwitz a été construit autrefois." (message à l'ONU)

Jean-Paul II rayonne d'une authentique humanité qui fait qu'il inspire confiance, même s'il dérange. Il rassure en ces temps de dérive. Il apparaît clair et simple au milieu de la confusion. C'est un chef charismatique qui présente "un rare alliage de l'intelligence, du savoir et de la volonté" (Jean-Ethier Blais) et "qui rassemble des millions de visages illuminés non seulement par l'enthousiasme, mais par une pathétique espérance" (Thierry Maulnier).

En conséquence son influence morale déborde largement les limites religieuses de l'Église. Pour sa part, le fidèle ordinaire, celui pour qui l'Église n'est pas une administration, une structure, se retrouve dans la personnalité de Jean-Paul II.

Une tension vive nous pousse vers Lui



Claude Blanchette

INTERROGATION

Il s'en vient, il aurait bien pu demeurer chez lui et nous parler de là-bas, mais il a voulu venir nous rencontrer chez nous, comme un frère parmi des frères, comme un évêque parmi nos évêques, pour nous confirmer dans notre foi, pour nous interroger et nous questionner, pour partager avec nous nos joies et nos peines, nos difficultés et nos souffrances.

Chez nous, pas ailleurs, mais bien chez nous, C'est-à-dire Église, car il ne vient pas en touriste pour visiter un pays, ni en chef d'état pour conclure un traité, mais comme le signe vivant de la communion de foi et de charité entre les Églises qui sont parsemées à travers le monde, flammes qui vacillent dans les ténèbres.

Comme signe vivant, il ne vient pas en chef, ni en super-ci ou super-ça, mais il vient comme un signe qui réalise par sa présence cette communion dans la foi de toutes les Églises qui, à la suite des apôtres, dans la lumière du Ressuscité marchent vers le Royaume du Père, signe de la communion qui existe entre les évêques du monde entier, signe parlant, vivant, vibrant pour aujourd'hui.

De la foi, la foi au Fils Jésus, au Dieu Père et à l'Esprit, telle que portée comme un trésor dans cette Église-en-marche, foi qui se dit pour aujourd'hui dans des mots et des gestes d'aujourd'hui pour l'homme d'aujourd'hui, foi qui, Vie-en-Jésus, est un don, un attachement, une responsabilité, une grâce.

De l'espérance, toutes les guerres et les conflits, tous les meurtres et les divisions, toutes les peurs et les tortures, toutes les blessures et les souffrances, toutes les horreurs et les catastrophes n'auront pas raison car nous portons une parole de vie qui a les traits de Jésus Christ et Il aura le dernier mot.

De la charité, on n'est pas chrétien seul, mais en communion, on n'aime pas seul mais en communion, on ne vit pas seul mais en communion et l'Église est le lieu et l'espace de cet amour et de cette charité vécue en vérité au long des jours.

Dans l'unité, comme un père/mère qui crée l'unité dans la famille à partir des différences chez les enfants, il est pour nous signe que l'unité se réalise dans les différences par Jésus qui nous appelle à vivre nos différences dans une tension vive qui nous conduit vers Lui.

Dans la paix, car il est un messager de paix et d'amour et nous savons comme nous avons besoin d'entendre ce message et d'en vivre à chaque jour en Église.

Claude BLANCHETTE, ptre

En préparation de la visite papale au Canada

Le Bon Père Frédéric, franciscain et apôtre marial

Les membres de l'Ordre franciscain séculier de Saint-Boniface, Man., ressentent une joie immense à la pensée de la visite prochaine de Jean-Paul II, au Sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine, dédié à Notre-Dame du Rosaire. Ce geste de foi sera une autre reconnaissance officielle par l'Église de l'oeuvre mariale, commencée en 1888 par le Père Frédéric Janssoone, franciscain et prophète de Marie.

Par conséquent, les tertiaires ou franciscains séculiers de la fraternité Sainte-Rose de Viterbe se sont préparés d'une façon particulière à ce grand événement religieux et historique. Ainsi, la conférence de la réunion mensuelle, du 14 mai dernier, porta entièrement sur la mission rayonnante de salut et sur l'oeuvre profonde et vitale du Bon Père Frédéric, qui fut un véritable saint et un pilier du Renouveau de l'Église à son époque.

C'est à Ghyvelde, dans la Flandre française, que naquit Frédéric Cornil Janssoone, le 19 novembre 1838. De ses parents profondément chrétiens, il reçut une éducation de choix, empreinte d'une piété solide. Très jeune, Frédéric se fit remarquer par son amour pour la prière et la contemplation. Malheureusement, à la mort de son père, il dut interrompre ses études classiques temporairement, afin de gagner son pain et celui de sa famille. Le nouveau voyageur de commerce vendit de la toile pour procurer aux siens les ressources nécessaires.

Attiré par la grâce du Séraphique saint François d'Assise, le futur messager de la Vierge et de la Passion franchit, le 26 juin 1864, l'austère noviciat des Franciscains d'Amiens. Il prononça ses voeux de religion le 18 juillet 1865. Cette année de noviciat le fit grandir immensément dans le détachement des richesses, des plaisirs et des honneurs du monde.

Frédéric poursuivit ses études philosophiques et théologiques à Limoges et à Bourges. À trente-deux ans, il reçut l'ordination sacerdotale le 17 août 1870 et accomplit par la suite diverses fonctions, e.g., en devenant supérieur du couvent de Bordeaux et directeur de la Revue franciscaine. Dans l'exercice de toutes ses tâches, le Père Frédéric fut un modèle de régularité et de prudence.

Pour cette âme d'élite assoiffée de sainteté, un grand désir d'apostolat se réalisa le 9 mai 1875 lorsqu'il partit, comme saint François jadis, pour la Terre sainte. Il séjourna en Palestine de 1876 à 1881 et de 1882 à 1888 où il prêcha nombre de retraites avec un dévouement inlassable. Le Père Frédéric se consacra à la garde des Lieux Saints, en Palestine et en Egypte, spécialement à Bethléem et à Jérusalem, occupant même la haute fonction de Vicaire-Custodial. Ces faits nous rappellent que les Sanctuaires de la Palestine sont confiés aux Franciscains depuis 1342.

Combien de fois le Père Frédéric ne guida-t-il pas les pèlerins! Sa sainteté rayonnait fortement, comme un puissant faisceau lumineux. Sa personne elle-même était déjà une prédication. Le peuple attribuait à ce moine austère des miracles que l'humilité du Bon Père Frédéric rejetait sur les reliques des Lieux Saints. Cependant, le pape Léon XIII, que le Père Frédéric appelait le Pape du Rosaire, l'envoya au Canada pour y établir la quête nationale du Vendredi-Saint, au profit des Sanctuaires de Terre Sainte. L'Épiscopat canadien lui accorda la permission de quêter en 1882.

Après son deuxième séjour en Palestine, le Père Frédéric revint de façon définitive à Québec en 1888. Dès son arrivée, il établit à Trois-Rivières le premier Commissariat de Terre Sainte afin d'y centraliser la propagande et les aumônes. Directeur de cette entreprise, il s'appliqua corps et âme à promouvoir la dévotion envers les Lieux Saints pendant 28 ans (de 1888 à 1916). L'oeuvre fut ensuite transférée à Ottawa. Il propagea dans nombre de paroisses le Tiers-Ordre de S. François, appelé aujourd'hui l'Ordre franciscain séculier, avec tant de sèle et de succès qu'on l'appelait "l'Apôtre du Tiers-Ordre". Plusieurs prêtres se joignirent aussi à ce mouvement spirituel.

Malgré ses nombreuses prédications, le Père Frédéric trouva le temps de promouvoir les pèlerinages au Cap-de-la-Madeleine, à Sainte-Anne-de-Beaupré et à l'Oratoire Saint-Joseph où son ami, le Frère André, propageait le culte de l'humble charpentier de Nazareth. Par amour de Jésus crucifié, il fit ériger trois chemins de la croix en plein air, d'abord à Saint-Elie de Caxton, puis au Cap-de-la-Madeleine et à la Pointe-aux Trembles.

Le Père Frédéric fut donc durant 14 ans non seulement le co-fondateur du Sanctuaire marial national du Cap-de-la-Madeleine, mais aussi le héraut de la Sainte Vierge. On peut dire qu'en Amérique le Bon Père eut un double rôle, i.e., celui d'être à la fois le messager du Rosaire et celui de la Passion. Quelques jours seulement après son retour définitif au Québec, le 22 juin 1888, il prophétisa la gloire future du Cap.

C'est au soir de cette mémorable journée de prières que la Vierge Marie daigna animer son regard. En effet, le curé, l'abbé Luc Désilets, le Père Frédéric Janssoone et Pierre Lacroix, un malade perclus, furent les témoins privilégiés du



"Prodige des yeux" de la Vierge du Cap-de-la-Madeleine. Moins de trois mois plus tard, le curé Désilets mourait subitement. C'est alors que le Père Frédéric prit la direction des pèlerinages et qu'il en fit un succès dépassant toute prévision humaine.

Avec la collaboration de l'abbé Louis-Eugène Duguay, il fonda en 1892 les Annales du Cap, dont il assuma les trois quarts de la rédaction pendant une dizaine d'années. En 1902, ne pouvant plus suffire à la tâche, il suggéra à Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, de confier à ses amis, les Pères Oblats, la desserte du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

L'apostolat marial du saint franciscain fut dignement reconnu lorsque le Bon Père Frédéric porta dans ses mains le diadème de Marie, au couronnement de la Madone, en 1904, par Mgr Cloutier. Le beau rosaire en bois de Gethsémani, que la Vierge conserve depuis ce temps-là, est un cadeau précieux que le Père Frédéric avait importé de Palestine.

Il se consacra alors à un nouvel apostolat, en se faisant mendiant volontaire. Le Bon Père entreprit de parcourir les diocèses de Québec, de Trois-Rivières, de Joliette et de Valleyfield, afin de venir en aide aux Franciscaines Missionnaires de Marie, qui voulait construire à Québec un temple à Jésus-Hostie, pour l'adoration perpétuelle. Il s'imposa les mêmes fatigues pour soutenir les Clarisses de Valleyfield et les Soeurs du Précieux-Sang de Joliette. Le Père Frédéric recueillit aussi les fonds nécessaires à la construction de la Chapelle St-Antoine de Trois-Rivières, i.e., l'église conventuelle des Franciscains, qui devait plus tard recouvrir son tombeau.

Les oeuvres du Bon Père Frédéric furent nombreuses et diversifiées. Plusieurs de ses sermons et écrits portèrent sur le Saint-Rosaire. Il écrivit plus de 40 livres et brochures et collabora fréquemment aux journaux et revues. De nos jours il aurait utilisé certes la radio et la télévision.

Le 4 août 1916, le Bon Père Frédéric mourut à l'âge de 78 ans, en odeur de sainteté, à Montréal. Son corps fut transporté deux jours plus tard à Trois-Rivières. Le 7 août eurent lieu les funérailles solennelles, présidées par Mgr F.-X. Cloutier, dans l'église Notre-Dame des Sept Allégresses. L'évêque de Trois-Rivières exprima l'opinion générale au cours de son allocution en disant: "Le Père Frédéric était vraiment un saint descendu du Ciel et vivant parmi nous sur la terre!"

Il fut avant tout l'ami fervent et le familier du Bon Dieu, car toute sa vie il s'efforça, selon la recommendation du Poverello d'Assise, de se tenir en Sa présence et d'y faire oraison. Le Bon Père eut le mérite d'avoir vécu une vie religieuse et franciscaine héroïque, qui harmonisait la vie active et contemplative. Par ses mortifications rigoureuses, par ses prédications touchantes et par ses nombreuses guérisons opérées, il est devenu un véritable saint François des temps modernes. On dit du Père Frédéric qu'il fut aussi "un fidèle écho du Christ d'hier, d'aujourd'hui et de demain".

Lorsque le Saint-Père fera bientôt une halte mariale au Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, la démarche filiale de ce pape polonais sera en conformité avec sa grande dévotion envers la Vierge Marie. À cette occasion, Jean-Paul II ne manquera pas de rappeler au Canada tout entier les événements providentiels et les signes miraculeux qui y sont associés. Les fidèles seront sans doute invités à intensifier leur culte marial.

Quelle magnifique apothéose le "Peuple de Dieu en marche" ne réserve-t-il pas, le 10 septembre 1984, à "Marie, Mère de Dieu et notre Mère": "Nous prions la Vierge du Très Saint Rosaire, reine du monde", avait écrit en 1952 le biographe du Bon Père Frédéric Janssoone, le Père Romain Légaré, o.f.m., "qu'elle rende, un jour, même sur terre, la couronne qu'elle reçut, au début de ce siècle, des mains de son dévoué serviteur. Nous pouvons souhaiter ardemment que l'Église glorifie l'apôtre de Marie, devenu providentiellement l'apôtre des deux mondes". (La Palestine et le Canada)

Priscille Cormier
Présidente de l'Ordre franciscain séculier
Le 15 août 1984

BazArt invite les artistes au CUSB

BazArt est un service de la Coopérative étudiante du CUSB. Son but est de permettre aux gens d'échanger, par le troc ou par la vente, des objets d'art et d'artisanat.

Ainsi, toute personne intéressée peut consigner à BazArt un ou plusieurs objets d'art ou d'artisanat lui appartenant et qu'elle souhaite échanger. Chaque objet est exposé avec une évaluation de sa valeur monétaire faite par son propriétaire ainsi que le numéro de téléphone de celui-ci. L'acquéreur éventuel entre directement en contact avec le propriétaire de l'objet et l'échange (troc ou vente) est conclu privément entre les deux parties.

Afin que la Coop puisse faire ses frais, elle retient, à la conclusion de l'échange, 10% de la valeur affichée de tout objet troqué ou vendu. Seul l'objet exposé entre dans le calcul. La moitié de cette somme (soit 5%) est payée par le propriétaire de l'objet, l'autre moitié par l'acquéreur.

BazArt invite particulièrement les artistes à soumettre oeuvres achevées ou croquis. C'est en pensant surtout à leur procurer un nouveau forum que BazArt a été fondé.

Pour information supplémentaire, contacter M. Jean Lafontant, 233-0210, poste 163.

Bienvenue JEAN-PAUL II

Renseignements complets de la visite papale le 16 septembre 1984

PEUPLE DE DIEU EN MARCHE

La visite de Jean-Paul II en terre manitobaine est une occasion sans précédent pour réaffirmer nos croyances chrétiennes sous l'égide de ce grand Chef spirituel de renommée internationale. Il s'agit donc avant tout d'une expérience de foi et non d'un spectacle de "vedette". Le Pape lui-même a déclaré que SES VOYAGES SONT "UN PÈLERINAGE AU SANCTUAIRE DU PEUPLE DE DIEU".

Nous sommes membres de ce peuple de Dieu en marche. Notre pèlerinage à Birds Hill, haut lieu de prière, symbolisera justement notre marche vers la Jérusalem céleste, nouvelle Terre Promise.

MOYENS DE TRANSPORT

Un plan détaillé des moyens de transport a été préparé avec minutie afin de faciliter aux gens les moyens de se rendre très nombreux au parc Birds Hill dans des conditions favorables. Le parc est situé à 24 km (15 milles) au nord-est du Centre ville de Winnipeg.

Le plan comprend trois façons de s'y rendre:

1. Par VOITURE PRIVÉE.
2. Par AUTOBUS-NAVETTE, (shuttle bus).
3. Par AUTOBUS-NOLISÉS, (chartered bus).

Par souci de sécurité, chacun de ces moyens aura son parcours particulier.

VOITURES PRIVÉES

Voitures ou véhicules privées: auto, "camper", camions.

ROUTE À SUIVRE: Pour connaître le parcours que doivent emprunter les automobiles pour se rendre à proximité du parc et en revenir, CONSULTER LA CARTE 'A' ci-dessous ou encore votre passeport.

Des panneaux indicateurs seront placés sur toutes les routes menant au Parc et à Winnipeg. Ils vous guideront vers les **terrains de stationnement.**

TERRAINS DE STATIONNEMENT, 30,000 espaces sont aménagés pour le stationnement de voitures privées. Ces espaces sont répartis en cinq terrains. Deux à l'intérieur du Parc, d'autres à **l'extérieur du Parc.**

1. Le 1er terrain dans le parc est au sud. **Marche d'environ 15 à 20 minutes** pour se rendre au site.
2. Le 2e terrain dans le Parc est un peu plus éloigné. **Marche d'environ 25 minutes** pour vous rendre au site.
3. Deux autres terrains sont situés au sud à l'extérieur du Parc. **Marche d'environ 30 minutes** pour vous rendre au site.
4. Un autre terrain est situé à l'est du Parc. **Marche d'environ 35 minutes** pour vous rendre au site.
5. Enfin, un dernier terrain de l'autre côté du canal de dérivation. **Marche d'à peu près 60 minutes** pour vous rendre au site.

Les terrains de stationnement ouvriront à partir de 4h00 du matin le dimanche 16 septembre 1984. Il est à conseiller aux gens d'arriver assez tôt pour pouvoir se rendre facilement au Parc, trouver un bon emplacement de stationnement, donc avoir moins loin à marcher jusqu'au lieu du site de la messe et voir le Pape de plus près.

De toutes façons, vous organiser de façon à être rendus au Parc pour 13h00. Le traffic des **voitures privées** seulement sur le chemin 59 sera arrêté tout à fait à 13h00 pour permettre au convoi papal de se rendre au site.

L'heure de pointe de la circulation est prévue vers 8h00 a.m. à 9h00 a.m. -donc la circulation sera au ralenti.

AUTOBUS-NAVETTE

(Shuttle bus)

Un service d'autobus-navette est prévu pour assurer le transport d'environ 130,000 personnes au parc Birds Hill; ceci à partir de huit divers endroits de Winnipeg et un de Selkirk-Lockport.

Les autobus commenceront à prendre des passagers à chacun des points de ramassage à partir de 7h00 du matin. Pour se rendre à l'un ou l'autre de ces endroits, les gens peuvent faire ce trajet soit à pied, soit par taxi, soit par autobus régulier de la ville qui fonctionneront selon l'horaire normal du dimanche ou encore soit par leur voiture. Sauf pour le point de départ de la route 'H' (au nord de la rue Main, Selkirk, etc.), il y aura des milliers d'emplacements de stationnement "hors-rue" et sur les terrains des Centres commerciaux.

POINTS DE RAMASSAGE: POINTS DE DÉPART/POINTS DE RETOUR DE L'AUTOBUS-NAVETTE. Voir la carte 'B' ci-dessous.

Points de ramassage

A. **Centre-ville:** À Eaton's, à l'est du magasin du côté de l'avenue Portage.
B. **Salle des Concerts** (Centennial); directement à l'est de la rue Main.
C. **Polo Park,** rue St. James au nord de l'avenue Ness.
D. **North Kildonan:**
(1) Centre commercial Northdale, entrée Leighton et McLeod.
(2) Mall McIvor, au sud de McIvor.
E. **Maples-Garden City:**
(1) Centre commercial Northgate au nord d'Inkster.
(2) Ancien centre commercial Red River Co-op, au nord de Stardust.
(3) Centre commercial Garden City.
F. **Kildonan Place** sur Stapon, directement au nord de l'avenue Regent près des centres commerciaux de Kildonan Place et Cross Roads.
G. Centres commerciaux **St-Vital,** sur Meadowood et **Southdale** sur Lakewood.
H. **Rue Main,** un service d'autobus local qui fera des arrêts aux angles des avenues Selkirk, Redwood, Mountain, Cathedrale, Jefferson et Leila.
I. **Selkirk/Lockport et Fort Garry.** Il y aura certains points de ramassage le long de la route.

À NOTER:

1. On rappelle aux intéressés qu'ils devront **arriver tôt** aux points de ramassage afin de **s'assurer une place** à bord des autobus.
2. On demande aux gens voyageant en autobus-navette de ne **rien prendre** avec eux de plus grand que ce que **l'on peut facilement porter sur ses genoux** pendant le trajet.
3. Si vous désirez demeurer en groupe tout au long du voyage et au site, l'on vous suggère de vous désigner un chef-de-groupe ou un responsable.
4. Les autobus-navette conduiront leurs passagers à l'intérieur du parc Birds Hill, l'extrémité ouest. **Ils auront environ 25 minutes de marche pour se rendre au site.**

AUTOBUS-NOLISÉS (Chartered Bus)

On s'attend à un grand nombre d'autobus nolisés transportant des personnes en provenance de villes et de villages éloignés du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario et des États-Unis.

Un parcours spécial à l'usage de ces autobus d'excursion est établi. Voir la carte 'C' ci-dessous.

Tous les parcours à l'extérieur de la région seront indiqués à l'aide de panneaux conçus spécialement pour ces autobus-nolisés.

CYCLISTES ET PIÉTONS

Les cyclistes pourront avoir accès au côté ouest du canal de dérivation par la route Henderson 204, la route provinciale 401 ou 202. Cependant, ils devront descendre de leur bicyclette et prendre la voie d'accès temporaire qui mènera au Parc.

Ils pourront laisser leurs bicyclettes dans un terrain de sécurité. **Ils auront une marche d'environ 15 minutes pour se rendre au site de la messe.**
LES PIÉTONS EMPRUNTERONT CE MÊME PARCOURS.

Permis de stationnement pour voitures privées ou autobus-nolisés. Passeports pour autobus-navette.

Il n'y a pas de prix d'entrée pour le parc Birds Hill. Les seuls coûts sont le prix du stationnement pour voitures privées, pour autobus-nolisés - - - et le prix du passeport (billet d'autobus en d'autres mots).

- Stationnement pour voitures privées est 7$00.
- Stationnement pour autobus-nolisés est 50$00.
- Passeport (billet d'autobus) est 7$00 pour adultes; 3$00 pour aînés et 3$00 pour les jeunes de 12 ans et moins.

Vous pouvez acheter vos permis de stationnement ou vos passeports d'autobus-navette soit à la **Caisse Populaire**, soit à **Credit Unions**, soit à la **Banque Royale**, soit au **Secrétariat de la Visite Papale**, (255-3123).

Quelques paroisses en disposent également.

Vous pourrez de plus vous en procurer aux points de départ des autobus-navette, le matin du 16 septembre.

CES PASSEPORTS OU PERMIS SONT OBLIGATOIRES.
NE PAS ATTENDRE À LA DERNIÈRE MINUTE S.V.P.

BANCS

Les personnes qui se servent de leurs voitures privées peuvent apporter leurs chaises de jardin. Cependant se rappeler qu'elles auront à marcher de 20 à 60 minutes selon l'endroit de leur stationnement.

Les personnes voyageant par autobus-navette pourront, EN ACHETANT LEUR PASSEPORT, se procurer également **un coupon**, (chair voucher) pour l'achat d'un banc au prix de 2$50. Rendues au site de la Messe Papale du 16 septembre, elles remettront ce coupon à qui de droit pour obtenir de lui leur banc.

Ce banc est en carton. Il est solide avec capacité de 600 livres.

LE SITE DE LA MESSE PAPALE

Le Site de la Messe Papale est subdivisé en 55 îlots ou enceintes, chacun pouvant recevoiir quelques mille personnes. Voir carte 'D' ci-dessous.

Les gens entrant au site se procureront au besoin leurs bancs, puis se dirigeront vers l'enceinte la plus proche de l'autel qui est entrain de se remplir.

Un agent de sécurité, (crowd marshall), clairement identifié, se chargera d'accueillir **chaque personne** dans l'enceinte en étiquettant chacune d'un numéro correspondant à celui de l'enceinte en question. L'étiquette des enfants portera en plus leur nom. La couleur de l'étiquette facilitera l'identification de l'enceinte si quelqu'un a dû quitter sa place.

L'autel est situé sur une colline très élevée. Ainsi, **tous pourront bien voir le Pape Jean-Paul II**; bien suivre la célébration. Tous pourront bien entendre le déroulement de la journée au complet, au moyen de nombreuses tours de son dispersées dans le site.

APPROVISIONNEMENT

L'on vous conseille d'apporter votre "lunch" comme supplément à ce que les pourvoyeurs seront en mesure de servir à la foule sur place.

Il faudra préparer à l'avance, à la maison ce lunch. Les barbecues, poêles portatifs, feux etc., ne seront pas permis.

De l'eau potable, du lait, un assortiment de liqueurs douces seront disponibles.

Une trentaine d'endroits sont prévus où vous pourrez acheter sandwiches, hot dogs, fruits, pâtisseries. Cependant, rien de frit sera servi.



HORAIRE DE LA JOU

	Le Saint-Père
9h00	
9h40	Arrive à l'aéroport de Winnipeg
10h00	
10h10	Arrive à la Cathédrale Ukrainienne - Sts Vladimir et Olga
11h05 à 11h20	Défile en papamobile sur l'avenu le Parc Memorial.
11h25	Arrive à la Cathédrale St. Mary's
12h30	
13h05	Part de la Cathédrale St.Mary's pour le Parc Birds Hill et passe devant la Cathédrale de Saint-Boniface
14h10	Arrive au Parc Birds Bill
14h30	Célèbre la messe
16h30	Quitte le Parc Birds Hill
17h30	Quitte l'aéroport de Winnipeg

Tout sera vendu à un prix fixe à tous les comptoirs.

L'on assure que le service sera rapide.

Étant donné la saison, l'on conseille à tous de porter des chaussures, souliers de marche et des vêtements qui se prêtent aux conditions météorologiques d'une journée pleine.

S'il advenait une pluie, un bon imperméable serait préférable à un parapluie... Pensons à nos voisins d'en arrière.

Encourageante idée! S'il pleuvait, l'eau sera vite absorbée, le terrain du Parc est très sablonneaux... donc, pas de problème.

Suggestion: que chacun apporte sa tasse.

SERVICES

De nombreux services seront offerts sur le site afin de répondre aux besoins de tous et chacun. Référer à la carte 'D'. Elle indique les endroits où se trouvent ces divers services comme suit:

Premiers soins; Bureau; Objets perdus et retrouvés; Centre d'accueil pour

Tout est prêt pour la fête. Allons nombreux



ÉE DU 16 SEPTEMBRE

Parc Memorial	Au Parc Birds Hill
	Rosaire vivant.
ice de prière ménique	
rtage et devant	
	Service oecuménique
	Le Saint-Père arrive et circule en papamobile entre les enceintes.
	Célébration eucharistique
	Le Saint-Père quitte le Parc Birds Hill

CARTE (B)

E DEPART / POINTS DE RETOUR DE LA NAVETTE (Shuttle bus)

personnes égarées; Bureau de renseignements; Denrées alimentaires, (magasin); Eau potable; Téléphones publics, (gratis); Bureau de poste; Souvenirs; Police; Agents de sécurité; Toilettes pour hommes; Toilettes pour femmes; Services médicaux.

La carte indique également le parcours que fera le Pape en papamobile sur le site dans les allées qui séparent les enceintes.

MESSE À BIRDS HILL

Pour handicapés ambulatoires

Les handicapés ambulatoires qui désirent assister à la messe doivent se familiariser avec TOUS les renseignements généraux tels qu'indiqués ci-dessus afin qu'ils en connaissent toutes les directives.

Il incombe aux handicapés ambulatoires de choisir le moyen de transport et de veiller à leurs besoins personnels à destination, au retour et au lieu même de la messe. Ils doivent compter sur une journée entière, une période qui pourrait durer de 7, peut-être à 10 heures.

Il serait recommandé que les handicapés ambulatoires soient accompagnés.

Spécial aux handicapés ambulatoires

Sur le site même, l'enceinte No. 7 est conçu pour les handicapés ambulatoires. Pour pouvoir y entrer, il importe d'obtenir des étiquettes au moins une semaine avant le 16 septembre 1984. On peut demander des étiquettes aux organismes de services d'invalides au profit de leurs membres ou aux établissements de soins de santé au profit de leurs participants-résidents. L'organisme ou l'établissement contactera alors Soeur Marguerite Caron, au numéro 233-3692, qui expédiera les étiquettes à l'organisme demandeur pour qu'il les distribue à leur patients/résidents ou membres respectifs.

HANDICAPÉS NON-AMBULATOIRES (chaises roulantes) À BIRDS HILL

Il incombe à tous les participants handicapés non-ambulatoires de veiller à obtenir leur propre moyen de transport et de veiller à leurs besoins à destination, au retour et au lieu même de la messe.

Les handicapés non-ambulatoires (dans une chaise roulante) auront accès au lieu via leur propre véhicule. Ces véhicules doivent porter l'insigne des handicapés que donne la "Manitoba Paraplegic Society", la "Society for Crippled Children" ou la "Community Therapy Services".

Le lieu de la messe et le parc de stationnement sont situés en plein air sur terrain herbeux. Le terrain varie considérablement d'une aire à l'autre. Il serait souhaitable que les handicapés non-ambulatoires ne perdent de vue cet état de choses.

Les handicapés qui souhaitent acheter des permis de stationnement devront en faire la demande, en personne et à l'avance, au bureau du secrétariat du pape qui leur remettra un permis pour handicapés. Vous pouvez obtenir cette demande de permis d'handicapés en appelant Betty Kimery au 235-3131. Le permis de stationnement coûtera 7$00 ou 50$00 selon les dimensions du véhicule.

Au moment de l'achat du permis, on fournira une description complète sur la façon de se rendre au lieu.

Les véhicules des handicapés suivront le même plan de transport que celui qui s'applique aux routes empruntées par les autobus nolisés ou les autobus de tours organisés.

On n'attribuera aucun emplacement de stationnement individuel. Les emplacements seront octroyés à mesure qu'on reçoit les demandes, bien qu'une région ait été désignée pour les handicapés. Ceux et celles qui arriveront très tôt auront le lieu de stationnement le plus proche du lieu de la messe.

Au lieu même de la messe, l'enclos No. 40 sera attribué aux handicapés. Au moment de l'achat du permis de stationnement pour handicapés, Mme Kimery donnera aux handicapés et aux accompagnateurs le permis valable pour l'enclos No. 40.

On encourage les visiteurs à emporter des couvertures et des repas légers, et de porter des vêtements confortables qui se prêtent aux condittions météorologiques variables.

Les handicapés non-ambulatoires pourront se prévaloir des installations sanitaires (toilettes) et il est à noter que des installations de ce genre, sans obstacle, se trouveront sur les lieux.

NEUVAINE PRÉPARATOIRE

La visite du Saint-Père Jean Paul II est un événement que nous devons préparer par une prière intense. À cet effet, nos trois Archevêques-hôtes invitent tous leurs diocésains à faire une neuvaine préparatoire proposée dans chaque diocèse respectif; ceci du 7 au 15 septembre. Ces feuillets de prières spéciales sont disponibles dans toutes les paroisses. Vous pouvez y suppléer par une autre de votre choix. Ce qui importe, c'est que nous fassions chacun notre petite part.

VISITE PAPALE À LA TÉLÉVISION

Radio-Canada assurera la couverture complète du voyage de Jean-Paul II au Canada; ceci à compter du 9 au 20 septembre inclusivement. Plus de quatre-vingt-cinq heures d'antenne... tout comme l'on a fait pour les Jeux Olympiques.

Les émissions du 9 au 15 septembre nous préparerons à vivre la journés du 16 septembre ou nous pourrons, au Parc même, célébrer notre Foi personnellement avec le Saint-Père. Expérience inoubliable et formidable. Ce sera tout autre chose à la suite de poursuivre notre pélerinage avec Jean-Paul II jusqu'au 20 septembre par le truchement de la télé.

SOUVENIRS OFFICIELS

Les Chevaliers de Colomb tiendront sur le site un kiosque où vous pourrez vous procurer des SOUVENIRS OFFICIELS de la VISITE PAPALE.

À vous de choisir les articles qui vous permettront de chérir la mémoire du passage du Saint-Père au Manitoba.

Il est fort probable que durant la cérémonie, le Saint-Père bénira en bloc les articles que vous aurez par-devers vous.

Vous pourrez vous procurer, au besoin, des longues-vues ou lunettes d'approche au prix de 2$50.

Le profit de la vente de ces souvenirs aidera à défrayer les dépenss de cet événement hirtorique.

élébrer notre foi avec notre pasteur, Jean-Paul II

SERVICE DES HANDICAPÉS AU PARC MEMORIAL

Le Parc Memorial, entre la rue York et Broadway sera réservé uniquement aux handicapés, aux infirmes et aux personnes âgées.

Affectations de régions

Voici les régions affectées à deux groupes distincts:

- Le côté ouest du boulevard Memorial est réservé aux participants non-ambulatoires et aux résidents d'instituts hébergeant les personnes âgées, les handicapés et les infirmes.
- Le côté est du boulevard Memorial sera réservé à ces mêmes intéressés, mais que ne sont pas hébergés par des établissements ou instituts.

Transport

Le transport à destination de la région en question relève de la responsabilité des intéressés et/ou des instituts.

Itinéraire et stationnement

Les fourgonnettes et les autobus des instituts emprunteront la St. Mary's en direction de l'ouest et tourneront à gauche au boulevard Memorial, déposeront leurs passagers au lieu en question et continueront en direction du sud, c'est-à-dire vers Broadway et stationneront dans l'aire réservée sur la propriété des édifices du Parlement. Cette route sera fermée à 9h45 et les passagers devront être déposés au croisement de Memorial et Broadway.

Les handicapés, les infirmes et les personnes âgées ambulatoires utilisant leur véhicule privée doivent emprunter la St. Mary's en direction de l'ouest, tourner à droite au boulevard Memorial et parquer leur véhicule dans le parc de stationnement de la Baie.

Permis d'admission

Soeur Marguerite Caron tient à la disposition des handicapés, des infirmes et des personnes âgées, y compris les accompagnateurs, un nombre restreint de permis d'admission qui seront remis à mesure des demandes. Veuillez vous mettre en rapport avec Soeur Caron et faire le nécessaire pour prendre ces permis d'admission. Des derniers seront honorés jusqu'à 10h45. Après 10h45, d'autres intéressés admissibles, sans permis, pourront avoir accès aux emplacements vacants.

Installations sanitaires

Ces installations sont limités, mais suffisantes.

Nourriture

Bien que la période d'attente soit plus courte que celle de Birds Hill, nous essayerons de monter des comptoirs de vente de nourriture sur les lieux.

Toutefois, nous vous encourageons à emporter des repas légers.

Services médicaux

Le Centre médical de la clinique de Winnipeg situé à l'angle nord-est des rues Vaughan et St. Mary's se chargera des services médicaux.

Sièges

On conseille aux participants ambulatoires et aux accompagnateurs d'avoir des chaises pliantes ou d'autres sièges analogues.

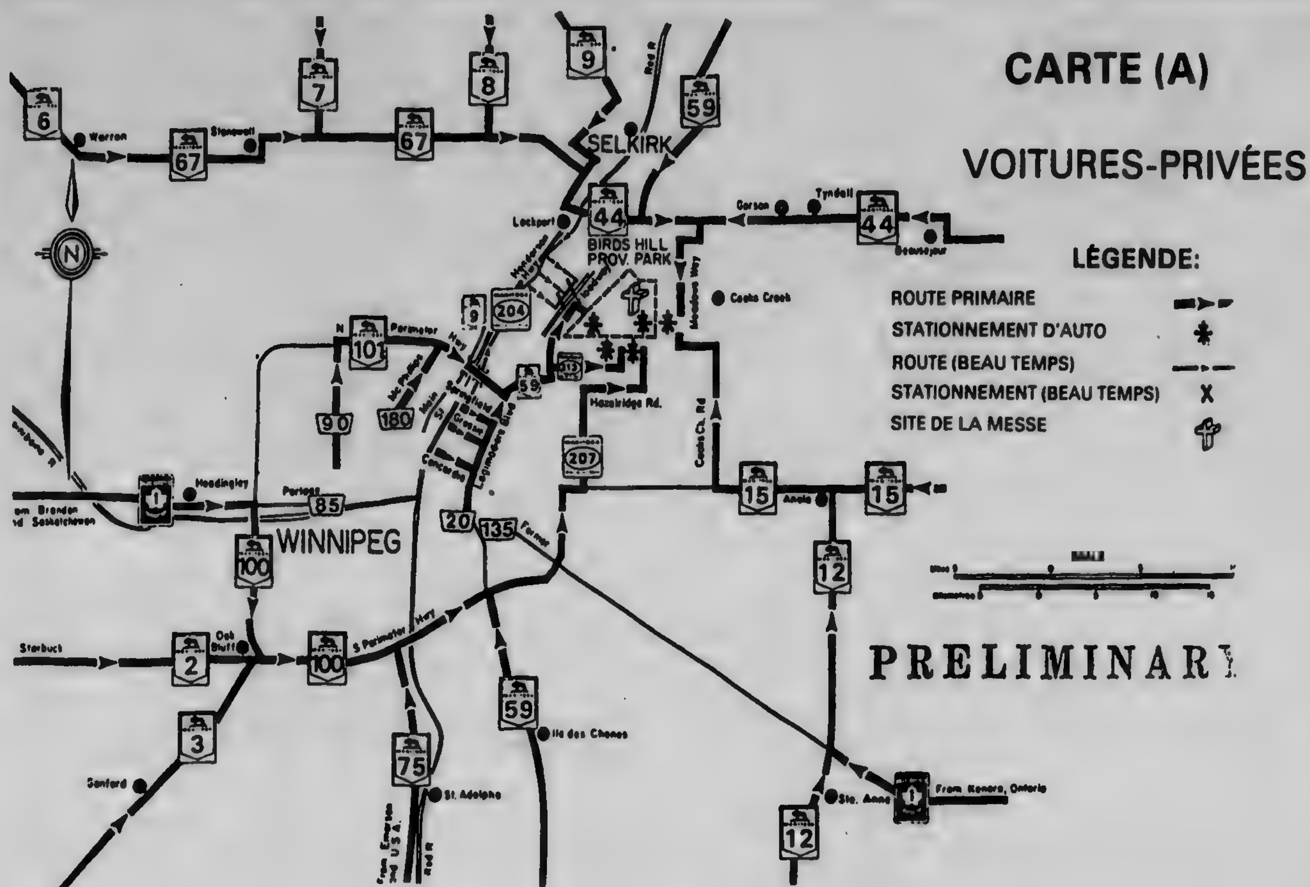
Prières

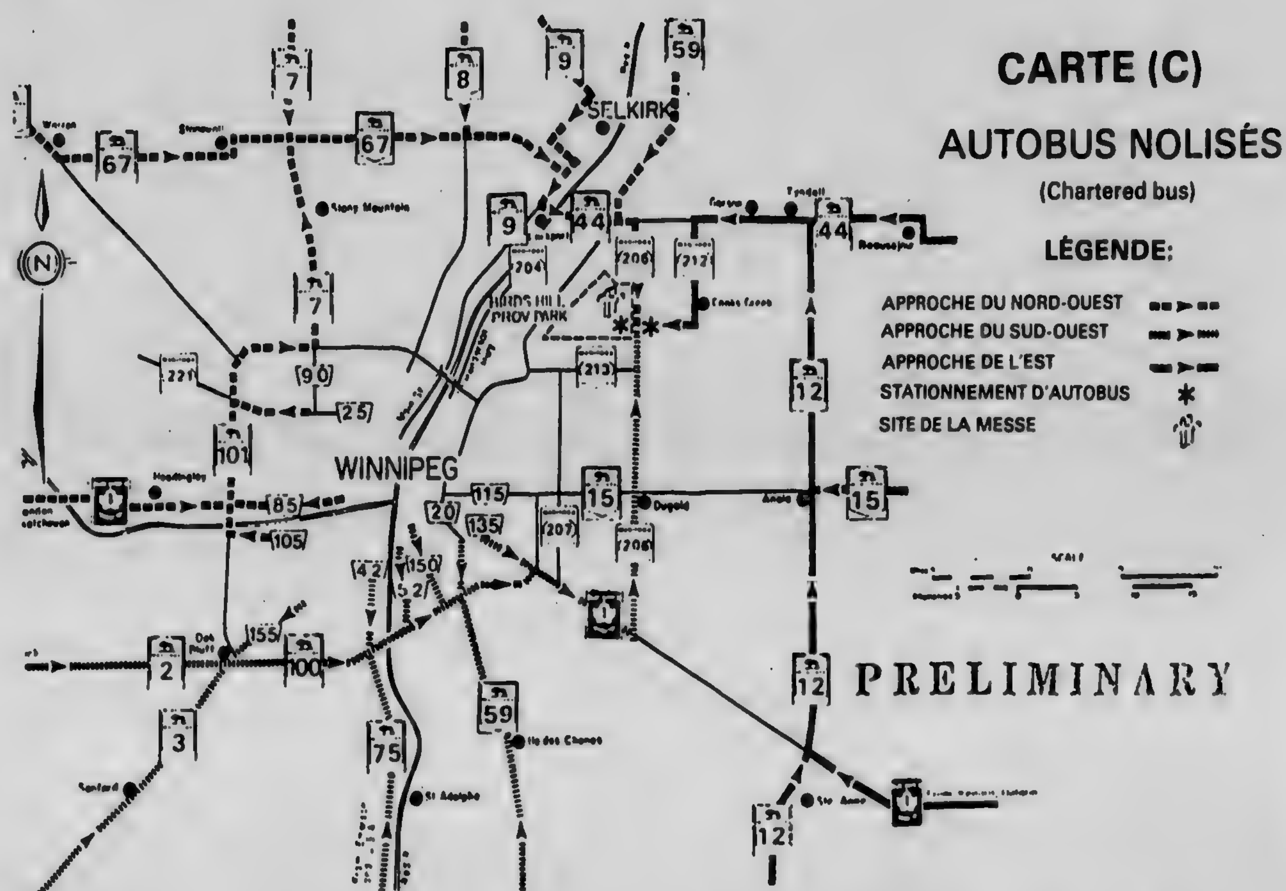
Un service de prières oeucuméniques commencera à 10h00 et continuera jusqu'à peu de temps avant le passage du Saint-Père entre 11h05 et 11h20.

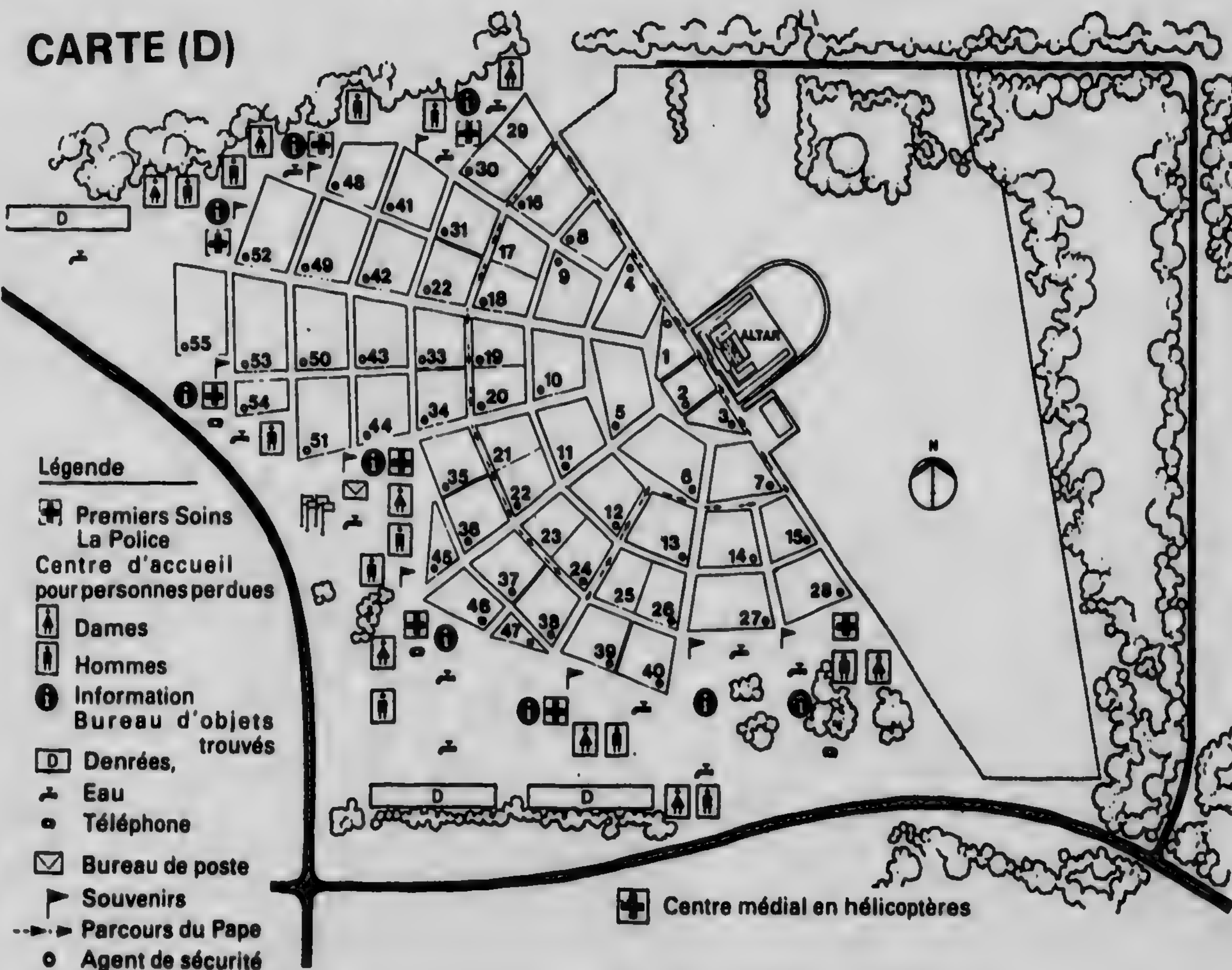
Pour tous renseignements s'adresser:

(1) Au Secrétariat de la Visite Papale: tél. 235-3123.

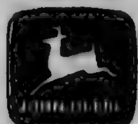
(2) Au Centre de Pastorale: tél. 237-9851 poste 232.







GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba

Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564

POUR VOS SOIRÉES SOCIALES, RÉUNIONS, BANQUETS "BEER GARDEN", etc... adressez-vous à:

VICTOR'S WHOLESALE LTD

400, rue Marion

Tél.: 233-1411

Louis et Gilles Marius, prop.

Club social de St-Joe

BINGO

tous les lundis
19h45
gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc

Montant total des prix
2 075$

ligne du haut spéciale
bonus **400$** - 10 numéros

Venez chez nous!
Tél.: 237-9153

Se soucier de la souffrance des autres est une partie indispensable de notre vie chrétienne. Que notre réponse à un monde qui a faim et qui souffre en soit toujours une de compassion et d'entraide.

L'Appel du Pauvre Inc.

C.P. 117 Saint-Norbert, Manitoba, Canada, R3V 1L5

Votre Sainteté,

Nous venons vous offrir nos meilleurs voeux et la plus cordiale bienvenue dans notre cher pays. Nous venons aussi vous exprimer notre profonde gratitude pour votre direction spirituelle toute remplie d'amour. À votre invitation, nous voulons consacrer tous nos efforts à soulager le pauvre dans sa détresse, à l'aider à devenir auto-suffisant, et à donner soins et dignité au malade, à l'abandonné et au mourant. La générosité de plusieurs canadiens nous permet de fournir aux pauvres du Tiers-Monde nourriture, vêtement, abri, soins médicaux, éducation, apprentissage de métiers et tout équipement nécessaire à leur gagne pain. Ces chers bienfaiteurs ont notre assurance que 100% de leur offrance va directement pour soulager les plus nécessiteux en Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Haïti, Lesotho, Tanzanie, Tchad, Zaïre et dans tout autre pays où il y a un besoin urgent. Nous continuerons à encourager la population canadienne à venir en aide à ces affamés, à ceux et celles qui sont dépourvus de presque tout et qui attendent désespérément un coup de main. À votre exemple, leur réponse à un monde qui a faim et qui souffre sera un bien précieux geste de compassion et d'entraide. Nous joignons tous nos aimables bienfaiteurs, tous les héroïques missionnaires qui agissent comme notre lien avec les pauvres, et les chers pauvres eux-mêmes pour demander à Dieu de vous combler de Ses grâces si chères, et de vous donner la santé pour continuer votre tâche si précieuse.

Sincèrement dans le Seigneur,
Toute l'équipe de
L'Appel du Pauvre

Fondateur et président:
Son Excellence
Mgr Omer Robidoux, O.M.I.

BIENVENUE

à notre Père spirituel

JEAN-PAUL II

HOMME
DE FOI
DE PAIX
D'AMOUR
D'ESPOIR

QUE VOTRE VISITE
SUSCITE EN VOUS
UN RENOUVEAU

DE FOI
DE PRIÈRE
DE SERVICE

LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH
DE SAINT—HYACINTHE, MB

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

Bienvenue

à notre Pape pèlerin et missionnaire!

CÉLÉBRONS NOTRE FOI



Les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie
311, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba



Marguerite d'Youville, mère à la charité universelle

Bienvenue au Manitoba!

Prière pour la visite du Pape.

Esprit divin, amour auprès du Père, source de tout don parfait, promesse de Jésus à ses disciples, reçois notre louange à l'honneur de ton Nom.

Les Soeurs Grises de la Province
151, rue Despins
Saint-Boniface, Manitoba

André Lemieux: nous sommes plus fidèles

L'archevêché ne reconnaît pas les ordinations de Mgr Lefebvre

André Lemieux a 24 ans. Il est originaire de Dauphin au Manitoba. Le 29 juin dernier, il a été ordonné prêtre. Dans la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Par Mgr Marcel Lefebvre. C'est un ordre dyanamique mais contesté puisque ses membres passent pour plus catholiques que le pape.



André Lemieux dans la chapelle de la rue Giroux à Saint-Boniface.

Il n'empêche que les quelque 80 fidèles de la congrégation de Saint-Pie X à Winnipeg sont contents de la visite prochaine du souverain pontife.

Mais, note un des membres actifs, André Saurette de Saint-Boniface, "ce serait bon qu'il puisse rencontrer le petit monde. Ses discours seront écrits d'avance. On souhaiterait que le Saint-Père reste plus souvent chez lui pour fouetter ses chats... Les prêtres et les soeurs vont sortir leur soutane et leurs habits pour se parader devant le pape; ils vont se défroquer dès le retour au parc de stationnement."

Les membres de la fraternité créée en 1969 par Mgr Lefebvre n'ont pas de reproches à se faire de ce côté-là. Comme les autres 250 prêtres de l'ordre, l'abbé Lemieux porte le collet romain et la soutane: "Nous sommes les plus fidèles au pape", dit-il. On expulse ceux qui refusent de prier pour lui." Leur objectif: maintenir la tradition catholique.

Pourtant, on reproche à la fraternité d'être contre le pape, contre Vatican II, d'être pour l'ancienne liturgie. On qualifie le fondateur de "brigand, de farfelu et de rebelle".

"L'Église d'hier est la même que l'Église d'aujourd'hui, explique André Lemieux. L'Église ne peut pas se contredire. Nous sommes sûrs d'avoir l'avenir avec nous parce qu'on a le passé avec nous."

"On voit très bien que les choses ne vont pas bien au Vatican, poursuit le jeune prêtre. Le pape laisse passer des erreurs invraisemblables. Le courant progressiste dans l'Église voudrait que la majorité règne." André Saurette renchérit: "Ce n'est plus le curé qui mène, ce sont les syndics; ce n'est plus l'évêque, c'est le conseil diocésain; et le pape a bien de la misère..."

L'archevêché dit non

Selon eux, depuis un siècle, des penseurs libéraux et progressistes ont de plus en plus d'influence. "Lors de Vatican I, ils étaient en minorité; et Vatican II n'a pas été un concile dogmatique mais pastoral, ce qui fait que l'Église n'est plus guidée par une orientation infaillible. On a voulu calquer le dogme sur la pastorale", soutient l'abbé Lemieux.

"Le plus frappant, c'est le changement dans la messe. La nouvelle liturgie est centrée sur l'homme et non sur Dieu. (Aujourd'hui, on a peut-être tendance à penser trop à la terre.) Mgr Lefebvre n'a jamais dit la nouvelle messe. D'ailleurs la messe de Pie X n'a pas été interdite; Mgr n'a jamais été condamné pour avoir dit la messe tridentine, quoique c'est ce que tout le monde pense."

"Mgr Lefebvre fonctionne encore dans l'Église catholique. En 1975, on a essayé de supprimer perfidement le décret d'érection de la congrégation pour l'empêcher d'ordonner de nouveaux prêtres. Mais la procédure tentée par l'évêque en question était invalide. Rome n'a pas retiré sa permission, maintient le jeune abbé, et il a continué. On grandit à une vitesse phénoménale: en 1984, 25 nouveaux prêtres ont été ordonnés. C'est du jeune effectif alors ça ne s'use pas tout de suite."

À l'archevêché de Saint-Boniface, on ne voit pas les choses du même oeil. "Mgr Lefebvre est suspendu, répète le vicaire général, Henri Perron, il ne peut pas faire d'ordinations. Ça veut dire qu'il (André Lemieux) n'est pas vraiment ordonné. Ils ne sont pas en union avec le Saint-Père."

Et l'abbé Perron a ajouté: "Mgr Lefebvre ne communique pas avec nous quand il y a de ses prêtres dans le diocèse. Je ne dis pas qu'ils font du mal mais les gens ne devraient pas aller à leur messe."

"Le nombre de nos membres pourrait tripler si les évêques ne nous condamnaient pas," dit André Saurette, dont un des fils a été ordonné par Mgr Lefebvre. "Nous avons la messe du dimanche ici (504 rue Giroux à Saint-Boniface) à chaque semaine."

André Lemieux a fait cinq années d'études à Écône en Suisse où le fondateur de la Fraternité a ouvert, comme ailleurs par la suite, un séminaire jésuite fermé. Début septembre, il quittera le Manitoba pour le nord de l'Angleterre où il a été nommé pour desservir, en compagnie d'un prêtre oratorien, sept centres de mission.

Et après? Qu'importe. "La vie vaut plus que cette existence sur terre."

Jean-Pierre DUBÉ

Vie sociale

Naissances

Emilie-Ida-Judith **Comeault**, 5 livres 13 onces, née le 7 août à l'hôpital Saint-Boniface, fille de Gérald et Gabriella de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Charles et Emilie Comeault de Saint-Jean-Baptiste, Joseph et Ida Bauer de Winnipeg. Guy et Judith Comeault de Winnipeg seront parrain et marraine.

Amber Dawn **Baril**, née à l'hôpital Grace le 27 juillet, fille de René et Carole Baril, de Transcona. Les heureux grands-parents sont Alice et Lucien Baril de Saint-Jean-Baptiste ainsi que Ethel Recksiedler de Morris.

Léanne Brigitte, fille de Fernand et Madeleine **(Bell) Dupuis** d'Otterburne née le 3 août 1984. À sa naissance, Léanne pesait 7 livres 4 onces.

Claude, Maurice Joseph fils de Maurice & Aline **Massinon** de Holland, Manitoba, né à Saint-Claude le 28 juin. Les grands-parents sont M. & Mme Luc **Gautron** de Saint-Claude et M. & Mme Victor **Massinon** de Haywood.

Mariages

Carmelle, fille de Benoît et de Cécile **(Roy) Gagné** de Saint-Pierre-Jolys et Lucien, fils de Armand et de Emilienne **(Laramée) Poirier** d'Otterburne, mariés à Otterburne le samedi 25 août 1984.

Décès

Marie-Louise Demers, née **Brisson,** épouse de feu François **Demers,** autrefois d'Otterburne, décédée le 24 août à l'âge de 87 ans. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu en la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne le 27 août 1984.

Blandine Paradis de Saint-Boniface, 76 ans, décédée le 24 août.

Le Centre d'Âge d'Or de Saint-Boniface est situé au 187 avenue de la Cathédrale. C'est un endroit où les aînés se rencontrent pour fraterniser avec de vieux amis, se faire de nouveaux amis, profiter des services offerts ou simplement jouir des activités courantes. Les services varient entre l'aide légal, le soin des pieds, l'impôt sur le revenu, le counselling familial ainsi que le counselling aux personnes en deuil. On offre aussi les repas du midi quatre fois par semaine sauf le mercredi et les congés chômés par l'état (ces repas coûtent 1,75$ et les gens qui y mangent aident à placer les chaises et à nettoyer). On entraîne aussi les aînés au leadership et comment se maintenir en forme par la culture physique.

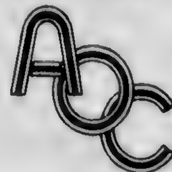
Les activités sont: le "carpet bowling", la danse, les cartes, le bingo, les fêtes anniversaires, les sorties, etc.

Le **12 septembre**, à deux heures de l'après-midi, Monsieur Bob Neil, un consultant en conservation d'énergie, viendra au Centre pour discuter des divers moyens de diminuer les coûts de chauffage, l'isolation et où s'adresser au gouvernement pour l'aide financière pour réparer les maisons.

Le **17 septembre,** à dix heures du matin. Monsieur Marcel Poiron viendra au Centre nous dire comment améliorer la santé par la réflexologie. Il donnera aussi une démonstration.

Le **18 septembre**, Rachelle Magne, une hygiéniste dentaire sera au Centre pour expliquer le programme dentaire qui sera offert gratuitement au Centre.

Pour plus d'information au sujet des programmes ci-haut mentionnés, vous pouvez composer le numéro 233-7973 ou venir au Centre en personne. Le Centre est ouvert cinq jours par semaine du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 sauf les jours de congés.



UN SERVICE DE AGE & OPPORTUNITY CENTRE

L'UNF fête ses 75 ans

L'Union nationale française a remporté les honneurs de Folklorama cette année. La reine du Pavillon français, Rachel Magne, a été couronnée reine de Folklorama 1984.

Cette année, le pavillon avait comme thème les "Folies parisiennes". Près de 11 000 visiteurs sont venus goûter les succulents mets et ont été divertis pas des chansons françaises bien connues ainsi qu'une troupe de danseuses

L'UNF fête son 75e anniversaire cette année. Une soirée aura lieu le 6 octobre prochain au Windsor Park Inn, chemin Elizabeth à Saint-Boniface. Étant l'un des plus anciens organismes francophones de la province, l'UNF prépare une soirée très spéciale et bien "à la française". Nous attendons des représentants de france et du Québec. Pour de plus amples détails, signalez le 661-3383.

Les étudiants(es) du Collège lancent une Coop

La Coop étudiante de Saint-Boniface Inc. ouvre ses portes pour la rentrée scolaire.

Vous y trouverez des manuels scolaires, des articles de papeterie, des journaux, du tabac, des livres et disques usagés, de l'artisanat, des objets d'art et bien d'autre choses encore.

La carte de membre donne droit à des escomptes de 5 à 25%. La Coop est située au local 1092 du Collège de Saint-Boniface (aile ouest). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00, et du lundi au jeudi de 18h00 à 19h00.

Mme Berthe Belair

Mme Berthe Belair (née L'Heureux) est décédée le 27 août 1984, au Centre hospitalier Taché, à l'âge de 97 ans. Elle fut précédée par son mari Edouard, son fils aîné Denis et par Roland le benjamin de la famille.

Elle laisse dans le deuil deux filles, Jeanne (Mme Gérard Léveillé) et Françoise de Saint-Boniface et Norwood respectivement; un fils: Marcel de Vancouver; dix petits-enfants et un arrière petit-enfant; une belle-fille: Mme Ginette Belair; deux frères: Aimé L'heureux, le Dr Paul L'Heureux et leurs épouses.

Mme Belair est née à Winnipeg, le 9 août 1887. Elle reçut son éducation au couvent des Soeurs de la Foi à Portage aux Rats qui porte aujourd'hui le nom de Kenora. Elle déménagea à Winnipeg avec ses parents lorsque son père devint propriétaire du Grand Central Hotel, maintenant l'emplacement de Dominion Motors. Mme Belair a beaucoup participé à la vie musicale de Winnipeg et du Manitoba. Étant une soprano accomplie, elle a chanté à plusieurs inaugurations d'églises et lors de nombreuses fêtes sociales.

Elle fut membre de la Fédération des Femmes canadiennes françaises du début de la formation de ce mouvement au Manitoba jusqu'à sa dissolution. Elle fut également membre à vie des Dames de Sainte-Anne. Elle a été membre de la paroisse du Sacré-Coeur avant même que l'église soit construite. En plus de faire partie du choeur de chant, elle a joué un rôle actif dans toutes les activités de la paroisse.

Elle a quitté la paroisse du Sacré-Coeur pour se joindre à la paroisse de la Cathédrale lorsqu'elle a déménagé avec son mari et sa mère à Saint-Boniface. En 1977, un incendie a détruit l'immeuble où elle habitait avec sa fille Françoise et elle s'est installée à Norwood où elle s'est jointe à la paroisse du Précieux-Sang.

Les prières furent récitées en l'Église du Précieux-Sang où l'abbé Denis Bourbonnais a célébré le service assisté par Mgr A. Decasse et le rév. père G. Labassure o.m.i. le 29 août à 19h00.

Ses quatre petits-fils, Roger et Bernard Léveillé, Jean et Paul Belair, ainsi que M. Otto Schroeder et M. Philibert L'Heureux ont servi de porteurs.

La famille désire exprimer ses sincères remerciements au personnel du Centre hospitalier Taché, particulièrement au personnel du 2e étage DE ainsi qu'aux Soeurs Grises pour tous leurs bons soins.

Les funérailles furent confiées au Salon mortuaire P., Coutu.

Mme Flore Lussier (née Hébert)

Mme Flore Lussier est partie pour un monde meilleur le 19 août 1984, à l'âge de 92 ans. Elle est vivement regrettée par ses trois filles: Mme Noël Alarie (Marie) de Saint-Boniface, Mme Gilbert Desilets (Simone) Elie, Mme Phil Aubiny (Yolande) Orleans Ont. Un fils: (Lorne) Marg Lussier de Kamloops, un frère: Edouard Hébert de California, 25 petits-enfants et 19 arrières petits-enfants.

Elle fut précédée par son époux M. Edgar Lussier le 18 octobre 1974.

Mme Flore Lussier est née à Saint-Pierre-Jolys. Elle a passé quelques temps à Saint-Elizabeth sur la ferme, de là ils ont demeuré à Elie, leur dernière année à Saint-Boniface. Elle passa ses derniers jours au Foyer de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient 2 petits fils Daniel Alarie et Donald Desilets, 4 neveux Fernand Bérard, Luc Joubert, Norman Hébert et Emilien Lussier.

Le service fut célébré au Précieux Sang par le Père Lemoine, o.m.i., cousin de la défunte.

Les enfants de Mme Flore Lussier expriment leurs plus sincères remerciements à tous les parents et amis pour leur sympathie, offrandes de messe, de fleurs ou autre de leur choix.

Un merci spécial au Soeur Grise et les infirmières du Foyer Saint-Boniface pour leurs bons soins.

Henri Forest

Henri Forest de Saint-Malo est décédé à l'hôpital de Victoria le 17 août 1984 à l'âge de 62 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse: Hélène (née Fontaine) et cinq filles: Florence (Mme Maurice Bérard de Saint-Pierre), Lise (Mme Wayne Macaulay) et Edith Forest de Winnipeg, et Doreen de Saint-Malo, deux fils: Guy et son épouse Lynne, et Claude. Sa mère, Claire Forest de Saint-Malo; trois petits-enfants, quatre soeurs: Soeur Simone Forest de Saint-Boniface, Evelyne Mon-Petit de Hull, Qué. Blanche Beaupré de Winnipeg, Rolande Homeriule de Régina, et trois frères: Joséphat, Camille et Paul de Saint-Malo.

Il fut précédé par son père Isidore Forest et Soeur Gilberte Cormier.

La famille Forest désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont aidé durant ce moment pénible. Un merci spécial à l'abbé Robert Nadeau, aux chantres, à l'organiste, au lecteur, aux quêteurs, aux dames qui ont préparé le goûter et ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes ou par des fleurs.

Saint-Lazare

Le personnel de l'école a changé

De nouveau, sac à la main, 128 élèves arrivaient à l'école Saint-Lazare le jeudi 30 août.

Pour certains, c'était la première fois, d'autres pour rencontrer les nouveaux professeurs et personnel ou aussi pour voir des élèves du niveau secondaire pour la première fois, c'est-à-dire depuis 1969.

Le nombre d'élèves n'a pas changé (sauf pour les onze élèves de la 10e année) mais le personnel, lui a eu quelques changements.

Voici la liste du personnel pour l'année 1984/85: Sr Elizabeth Décorby, directrice; Annette Chartier, maternelle; Sr Irène Bouchard, première année; Geneviève Tremblay, 2e année; Sr Huguette Houle, 3e année; Normand Vermette, 4 et 5e années; Lorraine Tremblay, 6 et 7e années; Raymond Laflèche et Sr Elizabeth Décorby, 8, 9 et 10e années; Vivianne Deschambault, bibliothécaire; Jean-Pierre Décorby, secrétaire; Louise Plante et Debbie Deschambault, aide-professeur; Lucie Norman, monitrice; André et Colette Huberdeau, concierges.

7 septembre: *réunion des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église suivant la messe de 20h00.*

12 septembre: *réunion de l'Association athlétique à la patinoire à 20h30.*

Le 25 août, en l'église de Saint-Lazare, mariage de Ernest **Fouillard** et de Rosaline **Fafard** de Sainte-Marthe, Saskatchewan.

Il reste des places

La visite du pape au Manitoba approche à grand pas. Un certain nombre de places sont encore disponibles dans l'autobus qui se rendra à Birds Hill, de Saint-Lazare le 16 septembre. Le coût est de 25$ par personne et l'autobus partira à 4h00 du matin. Les intéressés doivent s'adresser à Denis Simard ou Eugène Mulaire.

Annette et Omer CHARTIER

Ile-des-Chênes

Le bingo des Chevaliers de Colomb reprendra tous les lundis, à compter du 10 septembre, à 20h00, dans la Salle d'Ile-des-Chênes.

Saint-Malo

Le **Souper d'Automne** au profit de la chapelle du futur Chalet Malouin de Saint-Malo aura lieu le dimanche 9 septembre à la salle Iberville, de 16h00 à 20h00.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Winnipeg [illegible] 957-[illegible]

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE Ç.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
[illegible]
AUTOPAC TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman.
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: À Saint-Vital un "split level" de 4 chambres à coucher, 1 500 pieds carrés, 23 avenue Arden, vente privée. Composez le 253-0546.
620-

VENTE: de livres en très bon état. Collège Communautaire de Saint-Boniface, livres de comptabilité 1ère et 2ème année. Prix intéressants. Tél.: 237-3999 à partir de 17h00, demandez Francine.
627-

À VENDRE: chalet meublé 20 X 28 à trois mile au nord de Saint-Malo, 12 000$. Camion 1972 GMC 1 500$, 1984 ATC "Big Red" 2 200$, lit simple 50$. Téléphone: 1-347-5267
630-

CHAMBRE et PENSION pour étudiant(e) disponible aussitôt. Appelez Claude au 235-0190.
632-

ON DEMANDE une ménagère/gardienne pour père célibataire avec trois enfants d'âge scolaire de 15h00 à 19h00 sur semaine. Appelez au 235-0190.
633-

DAME avec expérience garderait enfants de 2 ans et plus. Très proche de l'école Taché. Tél.: Gisèle au 237-8085.
635-

JE CHERCHE à acheter deux livres: 'trois cent cantiques' et autre livre qui est "Delporte" Tél.: 237-4535.
636-

À VENDRE: Entrepôt d'engrais cap. 650 tonnes avec facilité de mélange et bon équipements. Appelez 379-2362.
637-

COURS D'ART: Leçons privées de peinture et de dessin enseignées en petits groupes. Pour enfants et pour adultes. Robert Freynet 1-422-8508
638-

À VENDRE: "Fun Fur" manteau de fourrure pour dame de grandeur 7 ou 8 en bonne condition, valeur d'assurance de remplacement 1000$. Pour vos offres composez le 255-0284 après 17h00.
639-

GARDIENNE DEMANDÉE: À domicile au Westwood pour bébé et fille de 3 ans du lundi au vendredi commençant le 15 octobre. Tél.: 885-6603
640-

À VENDRE: À Mc Allen Texas, roulotte "Prowler Park Model" 1982 - 35 pieds (2 Tip Out) toute meublée, en bonne condition, utilisée seulement que 4 mois, vendrait à prix réduit en monnaie canadienne. Vente à cause de santé. Composez le 257-2911 après 17h00.
641-

À VENDRE: un divan (sofa), 4 places en bon état 95$, un lit simple de 39 pouces excellente condition 65$, une bicyclette (garçon/fille) 15$. Composez le 269-3031.
642-

À LOUER: À Saint-Boniface, 2 grands bureaux "offices" meublés ou non. 235-1550 ou 944-9333 code 4129.
643-

À LOUER: Rue Dumoulin, suite bachelor meublé 233-2172 ou 235-1550 180$. Pour personne tranquille.
644-

À VENDRE: Pour raison de déménagement, les 8 et 9 septembre de 10h00 à 18h00, au 542 Langevin, divers articles par exemple: table et chaises de cuisine, lit de jumeau, poêle et réfrigérateur, un bureau, lampes "collectibles". Venez faire un tour.
645-

À VENDRE: Manteau de fourrure en phoque avec col de vison, de grandeur 10-12, manteau de fourrure (style shortie) en mouton gris avec col de vison. Composez le 233-9356 après 18h00.
646-

DEMANDE: une dame responsable pour faire le ménage à toutes les 2 semaines au Norwood. Composez le 233-8128 après 16h00.

À VENDRE: Sofa et chaise, 2 chaises de cuisine. tout est en bonne condition. Composez le 233-8128 après 16h00.
647-

À VENDRE: Pontiac Phoenix 1980, 4 cylindres, 4 portes "Hatchback", seulement 36 000km conduit par une femme, on demande 4 200,00$. Composez le 237-1476.
648-

GARDIENNE pour enfant, bilingue garderait votre enfant du lundi au vendredi. Téléphonez au 233-7242.
649-

À VENDRE: Orgue Yamaha E-70. Console avec arpiggio, 28 rythmes différents, grande variété de son, excellente tonalité, très versatile. Très bonne condition. Valeur 13 000$ on demande 8 000$. Appelez 233-6673 après 15h00.
650-

À VENDRE: "Duncan 1029 Kiln" usagé 500$. Istamus Simplex "paper shredder" usagé 500$. Moules de céramiques, glassures, greenware 50% de rabais. Appelez 233-6673 après 15h00.
651-

À VENDRE: À Saint-Claude, 320 acres avec ou sans machineries. Incluant une maison de 3 chambres à coucher. Téléphonez au 257-3153.
652-

À LOUER: Logement de 4 pièces, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, complètement meublé pour filles de préférence, libre le 1er octobre près du Collège. 237-4271.
653-

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

Vous voulez vendre ou acheter une maison, immeubles à Saint-Boniface?
Vous cherchez du terrain, chalets, fermes de tout genre?
Vous voulez vendre votre propriété?
N'hésitez pas à contacter l'Immobilière de Saint-Pierre Jolys Ltée à 233-1735, 433-7899 ou 433-7559.

Saint-Pierre, un coin de paradis.
En bordure de la rivière, 5 acres, maison de 4 chambres à coucher. Site idéal pour chalet d'été ou sports d'hiver. Une aubaine, seulement 38 000$.
Agents Annette Roy
Clem Boulet Delbro Re
257-2528
REAL ESTATE LTD

La communauté a fait ses adieux aux religieuses

Le dimanche 26 août, la paroisse de Saint-Eustache réunissait ses paroissiens pour dire adieu aux Religieuses de Notre-Dame des Missions dont l'Institut fut établi en 1901. Une vingtaine d'entre elles étaient présentes pour la messe d'adieu célébrée par l'abbé Roland Lavoie, curé.

La chorale, muette durant les mois d'été, reprit son air de fête avec des cantiques appropriés et l'église ornée de bannières significatives. L'abbé Lavoie exprima son regret de voir partir ses religieuses et les remercia pour leurs services à la paroise durant les 83 années qu'elles oeuvrèrent ici.

Ce fut à la demande de Mgr Langevin qu'elles s'établirent à Saint-Eustache au moment où la France subissait une persécution religieuse. Arcade Martin était alors curé résident.

Les quatre soeurs fondatrices étaient: Mère Marie St-Albert - prieure; Mère Marie Pia de Jésus - d'origine anglaise; Sr Marie Ste Eusébie et Sr Marie Ste Ida.

Les soeurs furent étonnées devant ces plaines désertes qu'elles durent traverser pour arriver jusqu'à Saint-Eustache où il n'y avait, à l'époque, que l'église, anciennement à la Baie-St-Paul et transportée à Saint-Eustache en 1888 à cause des inondations de l'Assiniboine - le presbytère, l'école et trois ou quatre maisons.

En 1897 on bâtit un nouveau presbytère et c'est ainsi que les soeurs purent aller habiter temporairement dans l'ancien pendant un an, jusqu'à la visite de Mère Marie St-Etienne, supérieure majeure. Celle-ci décida qu'on devait bâtir un couvent, et c'est en 1904 que Mgr Langevin vint le bénir solennellement.

Dès leur arrivée les soeurs se dévouèrent à l'enseignement et acceptèrent des pensionnaires. En 1922, leur nombre diminuant, on accepta que des externes et on y établit un noviciat, la maison étant assez grande, avec un terrain spacieux et le bon air de la campagne.

Sept novices et trois postulantes accompagnées de Mère Marie Gabriel, maîtresse des novices, arrivèrent de Ste-Rose-Du-Lac, Manitoba, en janvier 1922. En novembre 1926, le noviciat fut transféré à Régina, Saskatchewan. Les religieuses reprirent des pensionnaires et continuèrent à enseigner à l'école jusqu'en 1982, avec un personnel religieux malheureusement restreint, faute de vocations.

Ces dernières années le couvent servait plutôt de résidence aux soeurs âgées. Peu à peu, celles-ci furent transférées à l'infirmerie de leur couvent à Brandon. L'une d'elle, Sr Marguerite-Marie Loiselle, originaire de Letellier, fêtera ses 100 ans le 5 décembre prochain.

Récemment, toujours faute de personnel adéquat, les soeurs ont dû prendre la décision d'abandonner cette mission qui leur est si chère. La raison donc, d'une fête d'adieu en ce dimanche du 26 août. Après la messe, il y eut d'abord l'envoi missionnaire de Sr Berthe Chartier, qui retourne au Pérou où elle a déjà vécu durant cinq ans.

Alfred Fleury, s'exprimant en anglais, nous résuma les activités des Soeurs de Notre-Dame des Missions depuis le début de leur séjour ici. "Il y a 83 ans," dit-il, "nous ouvrions les bras pour recevoir les quatre fondatrices, et aujourd'hui, nous les refermons pour leur faire nos adieux."

La LIBERTÉ du 17 août dernier nous faisait part de la nomination de Sr Claire Himbeault (Sr André), native de la Saskatchewan, qui fut élue supérieure générale de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame des Missions en juillet dernier à Rome. Également, Sr Winifred Brown, ex-provinciale, a été élue secrétaire générale. L'administration générale des Soeurs a sa résidence à Rome et compte des membres sur tous les continents.

M. N. ALLARD



Le couvent a été construit en 1904

La page de Bicolo



Hé! Bonjour toi!

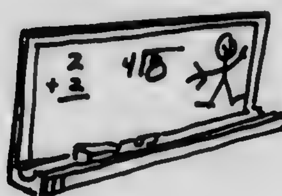
Après de bonnes vacances me voici de retour! J'avais hâte de te revoir!

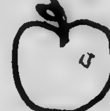
Il y a des événements excitants qui se passent... tout d'abord le retour en classe et puis la visite du Pape. Je t'en parle plein ma page. Regarde bien!

Bicolo











Le pape Jean-Paul II aime beaucoup les enfants et les jeunes.

C'est le temps de fêter avec Jean-Paul II.

Pour la première fois de l'histoire, le Pape sera parmi nous, à Winnipeg dimanche le 16 septembre.

Ensemble, soyons tous à la fête au Parc Birds Hill!

Tu sais sans doute beaucoup de choses sur le pape Jean-Paul II. Peux-tu m'aider à compléter son histoire? Regarde la liste pour t'aider.

Jean-Paul II est né à Wadowice en ____________ (pays) le 18 mai 19___. Son nom de famille est WOJTYLA et ses prénoms sont ______________ , Joseph.

Il était un élève brillant et obtenait toujours de très bonnes ________ en classe.

Il demeure toujours un bon ______________.

Ces sports favoris sont le ______________ et le canotage.

Il aime beaucoup les arts et la musique. Savais-tu qu'il est un grand amateur de ____________ ? Durant la dernière   mondiale, il participa activement à protéger les Juifs. Sa vie fut en danger plusieurs fois.

Il dut se cacher dans les caves du séminaire pour terminer ses études.

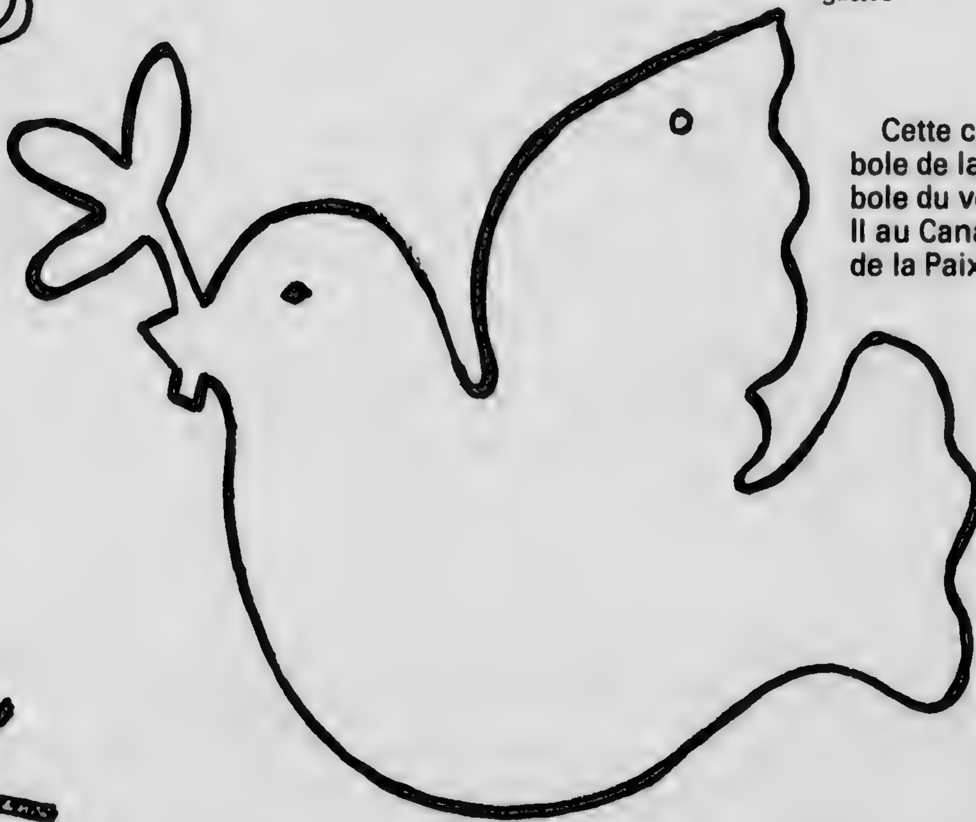
Il fut ordonné ________ le 1er novembre 1946, dans la ville de ________.

Il devint évêque en 1964, ensuite Cardinal en 1967, et devint   le ______ 16 octobre 1978. Le pape Jean-Paul II parle plusieurs langues: le français, l'anglais, l'allemand, le russe, l'espagnol, le néerlandais, le latin, le grec, l'hébreu et bien sûr le ________ .

Pape	jazz	ski
Pologne	1920	prêtre
notes	sportif	Cracovie
guerre	Karol	polonais

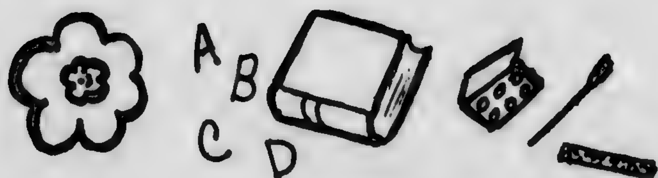
Au Vatican le Pape est protégé par des gardes suisses habillés d'un magnifique uniforme à rayures orange et bleues dessiné par Michel-Ange. Colorie celui-ci, très beau!





Cette colombe est le symbole de la paix et aussi symbole du voyage de Jean-Paul II au Canada. Il est messager de la Paix.

Découpe ce parton et fais-en plusieurs. Enfile-les sur un fil ou fais un mobile.



MOTS CACHÉS

L'endroit où le pape célèbrera la messe à Winnipeg. Le Parc ____________

C	K	V	J	E	S	U	S	B	E
P	A	A	F	E	H	C	P	I	M
R	R	T	A	T	E	H	O	J	O
I	O	I	H	W	P	R	R	E	R
E	L	C	E	O	O	E	T	A	E
R	R	A	S	J	L	T	I	N	U
P	E	N	I	T	O	I	F	P	Q
A	P	D	L	Y	G	E	Q	A	E
I	A	S	G	L	N	N	H	U	V
X	P	I	E	A	E	L	L	L	E

Karol
Wojtyla
Évêque
Sportif
Chrétien
Catholique
Chef
Jésus
Rome
Vatican
Église
Pape
Jean-Paul
Pologne
État
Paix
Prier

Trouve les mots cachés dans la grille et raie-les de la liste.

Les lettres qui resteront formeront le mot caché.

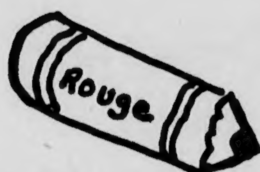


Membre gagnant.
Rheal Descoteaux. 11 ans
Lot 41 Red River Drive
Saint-Norbert
No. 6840



Au mois de juillet cette année, le Pape prit quelques jours pour aller faire du ski en haute montagne.











La SFM n'est pas en faillite mais en dispute

La SFM demeure parfaitement solvable, tout à fait capable de satisfaire les demandes de ses créanciers, ont répondu ses avocats à une pétition de faillite présentée il y a deux semaines par la firme Guay, Smith et associés.

L'instruction de l'affaire en Cour du banc de la Reine, qui devait débuter mardi, a été remise au vendredi 7 septembre. La SFM prétend que ce sont les pétitionnaires qui lui doivent de l'argent, soit 9 490$.

Dans une pétition de faillite présentée le 24 août, Guay, Smith et associés ont demandé à la Cour de saisir, s'il le faut, des biens de la SFM pour recouvrer une somme de 90 284$ dûe depuis six mois. Les services de la firme d'avocats avaient été retenus dans les deux dernières années pour défendre les intérêts de la Société dans ses négociations constitutionnelles avec les gouvernements provincial et fédéral.

Les ex-avocats de l'organisme accusent la SFM d'avoir commis cinq actes de faillite, notamment d'avoir payé certains créanciers et non d'autres, et d'avoir détourné des fonds fédéraux destinés à l'enveloppe judiciaire.

Les ennemis de la SFM ont ainsi commencé à se réjouir la semaine dernière devant cette perspective de faillite. Mais les choses ne seraient pas aussi simples...

La SFM a déposé, vendredi 31 août, sa défense écrite. Elle nie catégoriquement avoir abusé de ses subventions et avoir refusé de payer ses créditeurs. Si l'organisme ne s'est pas encore acquitté de ses obligations face à Guay, Smith et associés, c'est qu'il existe un désaccord sur le montant dû. Elle soutient n'avoir reçu aucune facture détaillée que cinq jours après le dépôt de la pétition en faillite.

Ainsi la SFM demandera vendredi au greffier des faillites de rejeter la pétition et d'ordonner la tenue d'un procès.

La Société met en doute les chiffres des pétitionnaires. D'abord, les deux parties s'étaient entendues verbalement sur un tarif-horaire fixe de 90$ l'heure. Or des taux variant entre 115$ et 150$ l'heure apparaissent dans la note, selon la SFM.



La Présidente Gilberte Proteau

De plus, le plaidoyer de l'organisme relève que ses anciens avocats ne donnent aucun détail sur une partie de la note, qui excède 30 000$. Aussi, toujours d'après la SFM, Me Smith a inclu dans la facture des frais autres que ceux prévus par son rôle de conseiller juridique.

En effet, Rémi Smith occupait la vice-présidence de l'organisme l'an dernier alors que ses services étaient contractés par la SFM. D'après l'argumentation de la SFM, sont inclues dans la note des avocats de nombreuses heures de participation aux délibérations du conseil d'administration. Cette partie de la note est inacceptable, souligne la Société.

On se souvient que Me Smith a présenté en mars dernier sa candidature à la présidence de la SFM, mais l'inquiétude de certains dirigeants face au conflit d'intérêt qui a marqué son mandat à la vice-présidence l'a amené à retirer sa candidature à une semaine du scrutin.

La Société conclue que la note totale dûe, selon l'entente originale, est de 44 662$ et non de 90 284$ comme le prétendent les pétitionnaires. Selon le document, la SFM a déjà effectué deux versements: un premier de 34 153$, semble-t-il par mégarde, en septembre 1983; et un deuxième récemment. Cela lui donnerait un crédit de 9 490$ chez Guay, Smith et associés.

La SFM a également demandé une injonction pour empêcher le bureau d'avocats de discuter publiquement de renseignements prévilégiés sur l'activité interne de l'organisme politique.

Des leçons pour la SFM

La présidente de la Société franco-manitobaine, Gilberte Proteau l'a confirmé: la SFM ne fera pas faillite, comme le voudrait la maison Guay, Smith et associés, ses anciens avocats. Mais il est très clair que, dorénavant, "quand il y a des ententes, elles seront faites par écrit."

Voilà en effet, une partie du problème: en juillet 1983, le bras politique des Franco-Manitobains a conclu une entente "verbale", a expliqué Mme Proteau, pour obtenir les services de Rémi Smith de la firme Guay, Smith et associés. Mais Me Smith était alors 2e vice-président de l'organisme.

"Dans toute affaire juridique, les ententes verbales sont aussi engageantes que les ententes écrites", a proposé la présidente, en autant que les deux parties restent d'accord. "Si l'une des deux parties veut changer quelque chose, soutient Gilberte Proteau, elle doit d'abord avertir l'autre partie." Cela n'aurait pas été fait.

Bien entendu, quand il n'y a qu'une entente verbale, "c'est plus difficile à prouver." La Cour du banc de la Reine sera instruite de l'affaire ce vendredi. La SFM demande au juge d'ordonner la tenue d'un procès civil pour régler le différend.

Mme Proteau hésite à s'étendre sur la question du conflit d'intérêt de Me Smith. Mais il est clair que la SFM devra être plus vigilante: "Quand une personne joue deux rôles, cela cause des ambiguités, des situations très difficiles.

Ils (MM. Guay et Smith) ont en main des informations prévilégiées. Les données du client, c'est sacré comme le secret du confessionnal." La Société a demandé une injonction contre la divulgation de renseignements auxquelles avaient accès ses conseillers juridiques.

Pour ce qui est de la situation financière de la SFM, Gilberte Proteau a déclaré: "C'est serrée." Des suventions spéciales totalisant 211 000$ ont été reçues au cours des deux dernières années pour couvrir les frais juridiques. "La Cour suprême nous a coûté 40 000$", a dit la présidente.

"Quand on aura réglé (avec les demandeurs de la pétition en faillite)", la SFM aura payé ses dettes. "On veut bien s'en remettre à une tierce personne, la Cour, pour finir la dispute.

Jean-Pierre DUBÉ

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIA HÉBERT de la ville de Winnipeg, au Manitoba et anciennement de Saint-Pierre-Jolys, veuve décédée.

TOUTES RÉCLAMATIONS contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au casier postal 237, Saint-Pierre-Jolys, Man. R0A 1V0, le ou avant le 5 octobre 1984.

DATÉ à Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, le 31 août 1984.

RAYMOND HÉBERT
CLAUDE HÉBERT
Procureurs de la succession

L'heure de tombée pour les annonces est le vendredi à 17h00

La Broquerie Lumber (1978) Ltd.
C.P. 160, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0

ALLIED HARDWARE

Achetez directement du producteur et économisez



AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél.: 424-5373
424-5361
Winnipeg: 284-2081

LE PROJET ATE

Est à la recherche

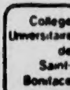
d'un(e) administrateur(trice) à temps partiel

Responsabilités:
- gestion des budgets d'ATE
- comptabilité
- planification des budgets et demande de subventions
- s'occuper de la paye du personnel

Les candidats(tes) doivent:
- avoir une expérience préalable à l'administration
- disponibilité
- très bonne connaissance de l'anglais et du français écrit et parlé

Salaire: 7$50/l'heure

Entrée en fonction: le lundi 24 septembre 1984
Les candidats(tes) sont priés(ées) d'envoyer leur curriculum vitae à:
ATE
a/s A.E.C.U.S.B. Inc.
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba





COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

L'Institut pédagogique du Collège universitaire de Saint-Boniface et le Bureau de l'Éducation française organisent deux journées d'ateliers pour les professeurs de français langue maternelle:

Le lundi 24 septembre 1984:
L'agencement des 4 savoirs à l'élémentaire.
Pour les enseignants de la maternelle à la 6e année.
9h00 à 16h00 au C.U.S.B. - Salle 2010

Le mardi 25 septembre 1984:
Pédagogie de l'oral et de l'écrit au secondaire.
Pour les enseignants de la 7e à la 12e année.
9h00 à 16h00 au C.U.S.B. - Salle 2010.

Personne-ressource:
Monsieur Gilles Gemme, conseiller pédagogique en français à la Commission scolaire régionale Honoré Mercier à Saint-Jean-Sur-Richelieu au Québec. Il est co-auteur des programmes d'études de français langue maternelle de la province du Québec.

Les frais d'inscription de cinq (5) dollars sont payables à l'avance par chèque fait au nom de et envoyé à l'Institut pédagogique.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM: ____________
ÉCOLE: ____________
ADRESSE DE L'ÉCOLE: ____________
TÉLÉPHONE: ____________
DATE DE L'ATELIER CHOISI: ____________
- ci-joint, un chèque de cinq dollars (5$).

Envoyer à:
l'Institut pédagogique
C.U.S.B.
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, EVA RÉMILLARD de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

Toute réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 12 octobre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27ème jour d'août 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

PERSONNES BÉNÉVOLES

Aimeriez-vous aider le Planétarium et le Musée Manitobain de l'homme et de la nature à présenter des programmes et des tournées touchant l'histoire naturelle et humaine du Manitoba aux enfants et aux adultes francophones?

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles qui aiment travailler avec le public, qui possèdent l'habilité de communiquer des renseignements et qui sont prêtes à s'engager à faire du bénévolat une journée par semaine (le mercredi).

Ça vous intéresse?

Veuillez contacter Mme. Nancy Vincent,
Agent des services bénévoles, au 956-2830 poste 156.

OFFRE D'EMPLOI

La Boite à Popicos, troupe professionnelle de théâtre pour enfants est à la recherche d'un(e) administrateur(trice).

Responsabilités:
- gestion des budgets de la troupe et du Théâtre Popicos
- comptabilité
- planification des budgets et demandes de subventions
- prélèvements de fonds
- maintient les liens entre la Boite à Popicos et les autres organismes francophones et de théâtre
- agent de promotion auprès des agences gouvernementales
- gérance du Théâtre Popicos
- coordonnateur(trice) du personnel administratif

Les candidats(tes) intéressés(es) doivent:
- posséder une connaissance du milieu minoritaire
- avoir une expérience préalable à l'administration
- être très disponible (flexibilité de l'horaire de travail et déplacements possibles)
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit

Salaire: à négocier
Date prévue d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

Les candidats(tes) sont priés(es) d'envoyer leur Curriculum Vitae avant le 14 septembre à:
La Boite à Popicos
8520 - 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3M9
à l'attention de M. Denis Couture

CJP CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
273, rue Taché, St-Boniface R2H 1Z8 Téléphone: 247-8947

AVIS

à tous les jeunes francophones de 14 à 25 ans

À l'occasion de sa réunion annuelle qui se tiendra les 22 et 23 septembre prochain, le Conseil jeunesse provincial, d'après sa constitution doit combler, par élection, les postes suivants:

-vice-président(e):	**mandat: 2 ans**
-trésorier(e):	**mandat: 2 ans**
-conseiller(e) secondaire:	**mandat: 1 an**
-conseiller(e) universitaire:	**mandat: 2 ans**
-conseiller(e) travailleur(euse):	**mandat: 2 ans**

Si un de ces postes vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'un d'intéressé, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec un des membres du comité de nomination:

André Boucher
Président
261, rue Bertrand
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-6086

Denise Roy-Fontaine
415, rue Kent
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 237-7776

Suzanne Bremault
195, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 237-5218

FERME LAITIÈRE À VENDRE

Vente # 17973

La SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA acceptera des offres sur une terre située au N ½ 11-2-7E, d'une superficie d'environ 318 acres.

Les édifices inclus et situés sur la propriété sont une étable moderne de 10.3 X 36.5, 4.8 X 7.3 (mètres) contenant approximativement une capacité de 52 vaches, un bungalow de 3 chambres à coucher avec un garage attaché et avec d'autres édifices.

CONDITIONS SPÉCIALES:
L'acheteur de cette propriété doit se fier à sa propre inspection et connaissance de la ferme, et non aux renseignements ci-dessus ni à toutes autres représentations ou détails fournis verbalement ou par écrit par ou pour la Société du Crédit Agricole.

Toute offre d'achat doit être faite à l'aide d'un formulare disponnible auprès de la Société du Crédit Agricole su demande à l'adresse ci-èdessous ou à tout autre bureau de la Société.

Les offres d'achat pourront être présentées à partir de 13h00, le 17 septembre 84 au Bureau du district.

Avant de faire une offre, les gens intéressés devraient s'assurer que la propriété pourra être occupée et utilisée selon les fins proposées en accord avec les règlements municipaux et provinciaux.

La préférence va aux offres d'achat comptant, mais les offres d'achat à termes seront considérées. Les offres écrites devraient être soumises au Surveillant du district au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

Tout acheteur intéressé à se financer à travers la Société du Crédit Agricole devrait en discuter avec le Conseiller en Crédit au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.
E & O.E.

Public Service Commission of Canada **Commission de la Fonction publique du Canada**

Directeur, École élémentaire

Affaires indiennes et du Nord canadien
Osnaburgh (Ontario)

Nous cherchons une personne unique qui possède des compétences et des qualités professionnelles exceptionnelles pour assumer le poste de directeur de l'école Osnaburgh. Puisque cette école est située dans une réserve indienne, vous devrez être en mesure d'aider les enfants à croître et à se développer dans une atmosphère qui reconnaît l'importance de leur culture et de leurs valeurs. La capacité de communiquer en anglais est essentielle.

Si vous détenez un brevet d'enseignement valable au Canada, que vous possédez de l'expérience à titre de directeur ou de directeur adjoint et que vous faites preuve des qualités nécessaires pour oeuvrer dans une région éloignée, vous serez certainement intéressé à relever le défi que représente ce poste.

Nous vous offrons une rémunération située entre $16,698 et $40,218, ainsi qu'une prime d'éloignement et une allocation de directeur.

Adressez votre curriculum vitae ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence **84-IAN-T-OC-470**, à la personne suivante:

Administrateur des ressources humaines
Affaires indiennes et du Nord canadien
25, avenue St. Clair est
5e étage
Toronto (Ontario) M4T 1M2

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires en communiquant avec Maria Dolenc au (416) 966-8248.

Date limite: le 14 septembre 1984

This information is available in English by contacting Glen Brennan at (416) 966-6204.

Canada

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer.

La Mini-Maternelle du Parc Windsor Inc.

fait savoir qu'il lui reste quelques places pour la rentrée d'octobre des **enfants de 3 et 4 ans.** Pour plus d'information contactez, dès maintenant: **Pat au 256-1185 ou Jacqueline au 256-7474.**

La Banque Mercantile du Canada

OFFRE 10 3/4 %*

QUI DIT MIEUX?

Taux d'intérêts annuels pour les dépôts à terme de 30 à 59 jours. Dépôt minimum de $5,000, intérêts versés à l'échéance.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR:

- Nos taux spéciaux pour les dépôts excédant $50,000
- Le compte prioritaire: Un compte d'épargne qui rapporte autant qu'un dépôt à terme
- Nos taux disponibles pour les dépôts à terme en dollars canadiens et américains pour des périodes s'échelonnant entre 30 jours et 5 ans.

La Banque Mercantile du Canada

ÇA RAPPORTE PLUS

Téléphonez ou visitez dès aujourd'hui notre succursale:

Winnipeg
305 Ave. Broadway
(204) 944-9355

Membre Société d'assurance dépôts du Canada
** Taux d'intérêt sujet à changement*

REPRÉSENTANT(E) DE GROUPE

Nous sommes à la recherche d'un(e) représentant(e) de groupe pour vente et service d'assurance-vie et d'assurance-générale aux Caisses populaires et Credit Unions du Manitoba.

Une expérience dans ces institutions ou autres institutions financières serait un avantage, cependant pas essentiel.

Nous offrons un programme d'entraînement complet, salaire attrayant, dépenses payées et voiture fournie par la compagnie.

Pour ceux et celles qui sont ambitieux(ses) et possèdent une aptitude de vente, nous sommes intéressés de vous rencontrer.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en inscrivant confidentiel sur l'enveloppe à:



Fabien Desmarais
Directeur de District
Le Groupe Cumis Limitée
700 - 215, rue Garry,
Winnipeg, Manitoba
R3C 3P3

Le Centre d'Âge d'Or de Saint-Boniface
est à la recherche

d'un(e) adjoint(e) au directeur

à plein temps.

Ce poste exige une connaissance de la gérontologie, une capacité de travailler avec des groupes et avec des individus, un bon usage de ressources communautaires et un sens du développement de la programmation et du leadership. L'adjoint(e) devra fournir des informations et des services, recruter, entraîner et surveiller les travailleurs bénévoles, visiter les personnes d'âge d'or à domicile et diriger un bureau.

La connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé est essentielle. Un secondaire complet ainsi que de l'expérience en service social sont le minimum requis. Le salaire varie de 12 963$ à 16 405$ (présentement en négociations). Une semaine de 35 heures avec congé annuel libéral ainsi que plusieurs avantages supplémentaires sont aussi offerts.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 14 septembre 1984 à:



M. Garth Tencha
Directeur du Centre d'Âge d'Or
187 avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3C6

M. le Dr Henri L. Marcoux,
chiropraticien

désire annoncer que dès le 1er septembre 1984 ses services seront à nouveau couverts par Medicare (MHSC).
226, chemin Ste-Mary
237-0210
Sur rendez-vous seulement s.v.p.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No. 00236 - pour Garde Côtière - Transports Canada
Netley Creek (Manitoba)
Contrat de dragage

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association et la Manitoba Heavy Construction Association.

Date limite: le vendredi 21 septembre 1984
Dépôt: 25$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG47210

bfc Winnipeg (Manitoba)
Réfection du toit au bâtiment 21 nord (polymètre)

DATE DE FERMETURE: le MERCREDI 3 octobre 1984

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 100,00$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets énumérés ci-après, adressées à l'agent, Finances et administration, Travaux publics Canada, Édifice Harry Days, pièce 632, 220, 4e Avenue s.-e., Calgary (Alberta), T2G 4X3, téléphone (403) 231-5637, seront reçues jusqu'à 11h30, heure avancée des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 651741-DN-043- pour la Société canadienne des postes
Calgary (Alberta)
Établissement de traitement du courrier
1100, 49e Avenue n.-e.
Contreat de nettoyage
Date limite: Le 20 septembre 1984
Dépôt: 50$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925 - 109e Rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Hays, pièce 632, 220 - 4e Avenue s-e, Calgary (Alberta); 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901 avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); édifice fédéral, pièce 201 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.)

INSTRUCTIONS

Le dépôt versé aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION DE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, indiquant clairement le nom du contrat et adressées au soussigné seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le 13 septembre 1984, pour la construction de quatre logements unifamiliaux aux endroits suivants au Manitoba: 4 logements, Wabowden.

Les plans, la description et les formulaires de soumission peuvent s'obtenir à l'adresse ci-dessous, et peuvent être consultés à cette même adresse. Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, description et documents. Ce dépôt est perdu si les plans, description et documents ne parviennent pas à ce bureau, intacts et en bon état, au plus tard le dixième jour qui suit la date à laquelle le contrat aura été octroyé. Chaque soumission doit aussi être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% ou d'un dépôt de garantie de 10% lorsque la soumission ne dépasse pas 250 000$, plus 5% de montant dépassant 250 000$. Le maximum du dépôt de garantie requis pour toute soumission est de 100 000$. Ce dépôt de garantie sera gardé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour assurer la bonne exécution de contrat. On acceptera comme dépôt de garantie l'argent comptant, les chèques certifiés ou les obligations de porteur négociables, à moins que d'autres formes de sécurité aient été autorisées. Tous les chèques doivent être payable à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Programme de logements ruraux et autochtones
B.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada